

A wide-angle photograph of a rural landscape. In the foreground, there are several round hay bales on a field. The middle ground shows a line of trees, and in the distance, a church with a prominent spire is visible against a hazy sky. The overall scene is bathed in soft, golden light, suggesting early morning or late afternoon.

# Chances et défis pour l'avenir des zones rurales dans la Grande Région

Livre vert de l'Institut de la Grande Région  
pour les zones rurales en Grande Région

Quelles politiques de Développement rural  
pour un développement harmonieux de la Grande Région ?

---



**« Chances et défis pour l'avenir des zones rurales  
dans la Grande Région »**

**Livre vert de l'Institut de la Grande Région  
pour les zones rurales en Grande Région**

**« Quelles politiques de Développement rural  
pour un développement harmonieux de la Grande Région? »**

## Le mot du Président

La Grande Région est engagée depuis un moment dans une organisation de son territoire centrée autour de ses villes. C'est un objectif pertinent: au cœur de l'Europe, la visibilité de notre espace transfrontalier s'effectuera d'abord par l'intermédiaire de ses grandes villes et par leur capacité à se mettre en réseau.



Depuis quelques années des initiatives sont prises en ce sens à travers le sillon métropolitain lorrain le réseau LELA+, les coopérations entre Metz et Luxembourg ou entre Arlon et la capitale grand-ducale.

Le programme Metroborder se situe au cœur de ce projet. Il vise à créer une métropole multipolaire et polycentrique qui fasse sens. L'IGR soutient clairement cette démarche.

Dans le même temps il nous a toutefois paru utile, à la demande du gouvernement wallon, de travailler sur les espaces ruraux.

Dans le même temps il nous est toutefois apparu indispensable d'intégrer les espaces ruraux à cette réflexion sur l'organisation territoriale de la Grande Région.

Ceux-ci ont toute leur place dans la Grande Région et il convient de faire en sorte que leur (re-)développement s'harmonise avec celui des cités. Il y aurait en effet danger à laisser se creuser un fossé entre la ville et les espaces ruraux.

Le but de l'IGR est de favoriser les progrès et le développement harmonieux de la Grande Région. A cet effet, nous organisons chaque année, autour de thèmes importants de cette dynamique, des réflexions prospectives, pour lesquelles nous initions et accompagnons le dialogue de toutes les parties prenantes: responsables politiques et administratifs, milieux économiques et scientifiques, société civile. Ainsi, à titre d'exemples, nous avons mené ces dernières années des cycles de rencontres sur la mise en réseau des PME (2008) et les potentiels de la coopération interrégionale dans le développement du Tourisme (2009, 2010, 2011).

Nous sommes heureux de pouvoir, depuis 2012, à la demande de la Région wallonne, nous consacrer à l'examen de la place que méritent les zones rurales dans les politiques de la Grande Région.

L'objet de ce document est de pointer les faiblesses mais plus encore les forces de nos espaces ruraux, de repenser une ruralité positive. Un enjeu essentiel pour l'avenir de la Grande Région.

Je remercie tous ceux – responsables politiques, partenaires, experts, orateurs, participants, sponsors – qui ont rendu possible la réalisation de ce Livre vert.

L'IGR souhaite qu'il stimule, vivifie et accompagne l'action de tous les acteurs et décideurs de cet avenir partagé et s'engage à continuer d'y œuvrer.

A handwritten signature in blue ink that reads "Roger Cayzelle". The signature is fluid and cursive, written in a professional style.

Roger Cayzelle, Président IGR

**Avant-propos de Benoît Lutgen,  
Ministre wallon de la Ruralité en 2011 et  
commanditaire de l'étude**

Comme Bastognard et Luxembourgeois, j'ai un lien spontané et immédiat avec la ruralité, les conditions de vie et de travail des populations rurales et les défis que représente l'avenir des territoires ruraux pour l'ensemble des responsables politiques de nos régions.



De même, les échanges intenses et quotidiens entre les habitants de ma province et nos voisins lorrains et grand-ducaux, la proximité du pays rhénan et de la région de Trèves, qui marque de son nom un des symboles historiques de la Ville de Bastogne, me rendent familiers les territoires et les habitants de l'espace transfrontalier que constitue la Grande Région, dont je sais l'intérêt et mesure le potentiel d'avenir.

C'est pourquoi je me suis réjoui, dès 2010, comme Ministre wallon de la ruralité, de mes échanges avec Charles-Ferdinand Nothomb, à l'époque Président de l'IGR. Ils m'ont convaincu de l'intérêt, pour la Wallonie, de stimuler cette dynamique de la Grande Région, en particulier pour les zones rurales, et conduit à confier à l'IGR, fin 2011, une mission d'étude sur les politiques de la ruralité en Grande Région.

J'ai entre-temps appris à mieux connaître l'IGR: une équipe d'hommes et de femmes, issus des divers milieux socio-économiques et politiques des 5 régions, motivés, convaincus, œuvrant ensemble au progrès de la Grande Région et attentifs aux enjeux essentiels de son devenir, comme celui qui nous occupe ici: l'avenir des espaces ruraux et de leurs populations.

Je me réjouis du grand engagement dont fait preuve le nouveau Président de l'IGR, Roger Cayzelle et je suis heureux de contribuer ici à renforcer l'engagement de la Wallonie, face aux nombreux défis et aux perspectives prometteuses de la Grande Région

Le « Livre vert pour la ruralité en Grande Région », que l'IGR présente ici, est le fruit de 2 ans d'un travail associant l'équipe IGR et les nombreux experts, acteurs, scientifiques, responsables administratifs et politiques, qui ont apporté leur savoir, leur témoignage, leur contribution.

Il est riche de l'expérience des acteurs de la ruralité et il interpelle les décideurs politiques. Il se décline en propositions, qu'il s'agit maintenant de traduire dans l'action.

Je remercie tous les contributeurs à la réalisation de ce Livre vert, ainsi que le Secrétaire général de l'IGR, Jean-Paul Detaille, pour le travail accompli.

J'invite les responsables politiques de la Grande Région à le diffuser, à y puiser la motivation et l'inspiration pour décider et agir dans le sens suggéré, à tous les niveaux de pouvoir, de la commune jusqu'au Sommet de la Grande Région.

Le monde rural a besoin d'une politique spécifique, concertée à l'échelle de la Grande Région. La Grande Région a besoin d'action concrète, pour exister et recueillir l'adhésion de sa population. Je vous invite à prendre part à cette action, au profit de nos concitoyens des zones rurales et du développement harmonieux de la Grande Région dans son ensemble.



**Benoît Lutgen**

Député-Bourgmestre de Bastogne, Administrateur de l'IGR



Mardasson, Bastogne

## Première partie: Approche politique transversale

### **I. Adresse au Sommet de la Grande Région:**

#### **Appel à une politique des espaces ruraux, parallèle à la politique d'union métropolitaine**

Le Sommet des Exécutifs de la Grande Région, dans sa déclaration de Berlin du 7 juillet 2011, a fait sa priorité politique du développement coordonné des villes existantes en Grande Région. Il s'agit d'y créer les services, équipements et dynamiques qu'apportent les métropoles dans les Etats centralisés. Le but est de constituer un espace métropolitain, par la coordination des politiques régionales et nationales des villes.

L'IGR a décidé en 2012 de lancer des perspectives parallèles pour les espaces ruraux, qui font eux aussi l'objet de politiques de développement à l'échelle locale, régionale, nationale et européenne.

Pour étudier les situations héritées de la diversité de ces politiques au cours des 30 dernières années, en dégager des conclusions, et surtout, des perspectives d'avenir, il a organisé, de décembre 2012 à juin 2013, à Konz (Rhénanie-Palatinat), Otzenhausen (Sarre), Bar-le-Duc (Lorraine) et à Wiltz (Luxembourg), 4 rencontres thématiques, consacrées à l'analyse de champs d'action spécifiques des politiques de développement rural, retenus comme prioritaires pour l'avenir des zones rurales. Cette analyse a permis d'établir que de grands progrès restent à accomplir dans les politiques pour la formation et l'emploi, pour le développement économique endogène, pour la mobilité et pour la santé.

Les progrès à réaliser dans ces domaines seront décisifs pour l'avenir des régions rurales. Ils postulent la mise en place de politiques territoriales globales, dans lesquelles la dimension transfrontalière et les perspectives de synergies que celle-ci ouvre à l'échelle de la Grande Région, soient pleinement intégrées. Cela implique une politique de la Ruralité en Grande Région.

Les quelques 30 ans d'histoire de la Grande Région sont émaillés de progrès, lents et parfois difficiles, sur la voie de la coopération transfrontalière, avec ces dernières années l'apparition de formes d'échanges et de perspectives plus concrètes dans les domaines politique, économique ou culturel. Toutefois, jamais jusqu'ici l'espace rural en tant que tel n'a été pris en considération dans les échanges et les projets. L'IGR est convaincu que la Grande Région, comme espace unique en son genre de coopération transfrontalière au cœur de l'Europe, ne peut réussir qu'à la condition que le développement harmonieux des zones rurales prenne toute sa place dans le processus d'intégration qui se poursuit sans relâche.

Cela signifie que pour l'IGR, comme pour ses partenaires, il est indispensable que le rapprochement qui est à l'œuvre entre les régions, et leur coopération croissante, s'étendent désormais, par une politique concertée, au devenir des espaces ruraux. L'avenir de la Grande Région ne peut se limiter à la mise en réseau de ses grands centres ou capitales régionales. Les territoires ruraux représentent bien davantage et autre chose que des espaces de repos et de détente pour une « Région métropolitaine polycentrique » en devenir.

Les zones rurales, dans leur diversité, sont dépositaires d'un potentiel de qualité de vie pour la Grande Région, unique en Europe. Mais ce potentiel, pour être exploité durablement, doit être consolidé et renforcé, par des politiques spécifiques axées sur le long terme.

Sachant que les répercussions de l'évolution démographique se font surtout ressentir dans les zones rurales, il convient de forger de nouveaux concepts et d'explorer de nouvelles pistes de coopération

transfrontalière pour répondre aux défis de la ruralité. Des amorces de cette coopération existent déjà de façon isolée dans certaines régions.

Durant l'ensemble du cycle qu'il a consacré à la ruralité, l'IGR, avec ses partenaires de réflexion, s'est efforcé d'identifier et de traiter des ensembles cohérents de problématiques, qui de façon transversale concernent tous les espaces ruraux de la Grande Région et conditionnent leur avenir, afin d'en dégager les concepts ouvrant la voie à une approche désormais concertée et commune à l'échelle grand-régionale.

Dans un contexte politico-économique marqué par une conjoncture déprimée, des perspectives sombres, des investissements en déclin et des contraintes budgétaires de plus en plus serrées pour les pouvoirs publics dans les cinq régions, l'espace de manœuvre et de créativité dans les domaines politique, économique et culturel en Grande Région ira en se rétrécissant dans les prochaines années.

Malgré ou plutôt en raison des conditions politico-économiques difficiles du moment, l'IGR s'est efforcé au travers de cette série consacrée à la ruralité, de dégager des champs cohérents d'action commune. Il s'agit non seulement de profiter du savoir des régions partenaires, mais aussi et surtout, de tisser des liens entre les initiatives isolées, et développer ainsi un espace de coopération fertile au profit spécifique des territoires ruraux de la Grande Région.

Les champs d'action suivants ont été dégagés comme décisifs pour l'avenir des zones rurales. Ils ont fait l'objet de contributions et de débats d'experts au cours des rencontres respectives qui leur étaient consacrés. Un éventail de conclusions et de propositions ont été formulées, qui sont exposées plus en détail dans la deuxième partie de ce document. Nous en reprenons ici sous forme condensée les lignes fortes:

Pour la problématique « **Formation, emploi et main-d'œuvre** », l'IGR appelle de ses vœux une véritable approche grand-régionale. Les différentes filières d'éducation et de formation professionnelle s'avèrent partiellement dépassées et ne répondent plus adéquatement aux besoins d'un marché du travail en constante évolution. Il est à cet égard essentiel que les instances concernées par cette problématique: responsables politiques et administratifs, responsables de la formation et partenaires sociaux (patronat et syndicats), nouent désormais entre elles un contact et des échanges réguliers. Dans cette ligne, l'IGR recommande la conclusion d'un « Pacte du travail de la Grande Région », visant en priorité les jeunes sans emploi, la mise sur pied de formations duales et bilingues entre régions partenaires, ouvrant ensuite la possibilité de trouver un emploi dans chacune des entités constitutives. La collaboration renforcée des organismes nationaux et régionaux de promotion de l'emploi s'avère d'une urgente nécessité. L'accent doit être mis résolument sur l'artisanat, principal ressort de l'économie régionale en zone rurale.

Abordant la thématique « **Développement économique endogène et emploi local** », l'IGR entend mettre l'accent sur la nécessité de stimuler et de développer le potentiel économique propre que possèdent les zones rurales. A cet effet, la priorité consiste en la conception et la mise en œuvre de stratégies territoriales globales et intégrées, axées sur le long terme, débordant les frontières selon les lignes de la cohérence territoriale et des complémentarités socio-économiques. L'IGR voit dans cette stratégie territoriale globale de long terme la chance d'augmenter durablement et de sécuriser l'attractivité des espaces ruraux. Dans cette ligne,

il s'avère indispensable de doter ces zones rurales des équipements d'avenir en communication, notamment, l'accès au numérique à haut débit.

Les zones rurales ont besoin d'un soutien résolu aux métiers techniques et artisanaux locaux, sans lesquels certains territoires, confrontés au déclin démographique qui se profile, ne pourraient survivre économiquement. Dans cette dynamique, l'agriculture conserve toute son importance, tant pour la production de richesses locales que pour son rôle unique dans la conservation de la nature et des paysages. Il s'agit, globalement, de soutenir les circuits économiques locaux, par le biais de stratégies territoriales intégrées, et de favoriser ainsi la production locale de richesse en zone rurale. Une des priorités consiste à cet effet à convaincre les autorités nationales et européennes de la nécessité d'une réforme de la politique des aides, en faveur d'un soutien spécifique à l'économie artisanale endogène.

La question de la « **Mobilité des zones rurales** » constitue une des clés décisives quant à la viabilité et aux perspectives d'avenir de ces territoires, car faute d'accessibilité suffisante ils resteront soumis à l'exode et au déclin démographique. Seuls les territoires offrant des solutions de mobilité à la hauteur des besoins et attentes de leurs habitants disposeront de l'attractivité suffisante pour stabiliser leur population et s'ouvrir à la croissance. Dans cette perspective, la discontinuité et l'incompatibilité des offres publiques de transport limitées aux frontières nationales constitue un handicap majeur auquel il convient de remédier sans retard, compte tenu des besoins croissants de mobilité transfrontalière. L'IGR propose à cet effet de créer sans nouveau retard un « Conseil permanent de la mobilité en grande Région », structure légère et immédiatement opérationnelle, dotée de moyens financiers et porteuse d'un mandat. Ses propositions devront être suivies d'effets à l'échelle de la Grande Région. Le conseil regroupera les experts techniques, responsables politiques et représentants des organismes et administrations concernés. Sa mission prioritaire consistera, d'une part, à organiser le dialogue avec les utilisateurs et avec les autorités nationales et européennes, et d'autre part, à proposer un plan de travail dégageant des projets prioritaires.

L'intitulé de la dernière conférence thématique, « **Des communautés saines, défi et prémisses essentielles pour un développement harmonieux des zones rurales** », met clairement l'accent sur la thèse selon laquelle la santé ne constitue pas seulement une valeur individuelle, mais aussi une valeur collective, et qu'elle ne se mesure pas seulement à la capacité des individus, y compris des plus démunis, à se maintenir en bonne santé grâce à des services médicaux efficaces, mais qu'elle dépend également étroitement de la qualité du lien social, en particulier dans les zones rurales. C'est pourquoi la politique de la santé ne peut se limiter à assurer une offre de soins médicaux suffisante, même si celle-ci en constitue un élément constitutif essentiel. Elle doit également veiller à l'entretien et l'amélioration du lien social, en particulier en milieu rural. Dans ces deux domaines, la dimension transfrontalière en Grande Région offre des perspectives de collaboration largement sous-exploitées. L'IGR propose de mettre davantage les atouts transfrontaliers au service de la santé et de créer à cet effet une plateforme de dialogue et une structure de coordination, en vue de planifier et d'organiser la coopération au niveau de la Grande Région, qui pourrait s'appeler « **Conseil de la Santé de la Grande Région** ».

L'IGR est animé de la conviction que l'avenir des espaces ruraux constitue un élément décisif du développement harmonieux de la Grande Région. Et si l'on veut relever l'ensemble des défis essentiels qui conditionnent le succès de cette dynamique au profit des zones rurales au niveau de la Grande Région, une vision transfrontalière globale et coordonnée de ces enjeux s'impose, de même que le développement d'une stratégie correspondante à l'échelle grand-régionale.

L'IGR invite les responsables politiques de la Grande Région à concevoir et poursuivre une stratégie explicite pour l'avenir des zones rurales à l'échelle grand-régionale, en parallèle et en complément de la stratégie métropolitaine déjà adoptée par le Sommet de la Grande Région. Cette stratégie grand-régionale pour la ruralité doit répondre aux objectifs suivants:

- Le développement d'une stratégie territoriale transfrontalière globale pour les espaces ruraux;
- L'encouragement et le soutien aux projets transfrontaliers dans tous les secteurs-clés du devenir rural: formation et emploi, développement économique, mobilité, santé, culture ...;
- La coordination des politiques régionales de développement rural dans les entités;
- La mise en place d'une plateforme élargie et renforcée de dialogue avec les autorités européennes en vue de favoriser les indispensables réformes attendues dans les politiques européennes qui touchent au développement rural: renforcement du « second pilier » du Fonds agricole et autonomie accrue des politiques de développement rural par rapport à la politique agricole, coordination et complémentarité des différents fonds et programmes au bénéfice du développement rural; multidisciplinarité accrue des projets, ...

C'est à la condition qu'une telle stratégie grand-régionale pour la ruralité soit mise en œuvre, que les chances offertes par la Grande Région pourront être saisies et exploitées au bénéfice de l'avenir de ses espaces ruraux; c'est à la même condition qu'un véritable développement intégré de la Grande Région est envisageable.



Parc naturel de l'Our, Grand-Duché du Luxembourg

## II. Le Forum de Libramont et ses conclusions

### Historique et objectifs de la démarche

Fin 2011, le Ministre wallon de la Ruralité a confié à l'Institut de la Grande Région une mission d'étude portant sur les politiques de développement rural en Grande Région, en vue de comparer les situations, les pratiques et les résultats des politiques menées dans les 5 entités qui la composent, d'échanger expériences et idées et si possible, de dégager pour l'avenir des pistes de coopération transrégionale et de projets transfrontaliers.

Dans une **première phase rétrospective**, l'IGR s'est attaché à dresser, au sein d'un groupe de travail pluridisciplinaire interrégional composé à cet effet, pour chacune des 5 régions, un **bilan des politiques de développement rural** depuis leur introduction, à établir un **état de situation** actuel de l'espace rural et à dégager, de façon transversale, les **enjeux prioritaires** qui conditionnent l'avenir de ces zones rurales, leur essor démographique, leur viabilité socio-économique, leur équilibre naturel et environnemental et leur relation harmonieuse avec les zones urbaines, dans un contexte de stratégies politiques contemporaines, à l'échelle régionale, nationale et transfrontalière, donnant une priorité explicite aux Villes et Métropoles.

Après avoir constitué sur cette base **5 blocs thématiques** considérés, toutes régions confondues et par-delà la grande diversité des situations et évolutions constatées ici et là, comme essentiels et déterminants pour l'avenir de ces espaces ruraux ou, pour mieux le dire, pour que ces espaces aient un avenir, l'IGR a inauguré, **dès décembre 2012, la phase prospective, avec un cycle de 5 rencontres, qui s'étale jusqu'à fin 2013**: 4 colloques consacrés chacun à un bloc thématique, successivement en Rhénanie-Palatinat, en Sarre, en Lorraine, au Luxembourg, suivis d'un Forum de clôture en Wallonie.

L'IGR a inauguré le cycle de conférences à Konz (Rhénanie-Palatinat, District Trèves-Saarburg) le 7 décembre 2012, avec un colloque intitulé « **Formation, emploi et main-d'œuvre qualifiée en Grande Région** »: partant de situations démographiques contrastées en Grande Région, les débats visaient à dégager les pistes de flux de main-d'œuvre répondant aux besoins, en examinant les questions de l'éducation et de la formation professionnelle, de la maîtrise des langues et de l'accès des entreprises à une main-d'œuvre qualifiée.

Le deuxième colloque, à l'Académie européenne d'Otzenhausen (EAO), en Sarre, a eu lieu le 22 février 2013. Il était consacré au « **Développement économique endogène des zones rurales** ». Y étaient abordées, entre autres, les questions de la production d'énergie, des infrastructures et équipements industriels et commerciaux, de la couverture numérique, etc...

Le troisième colloque de la série, le 19 avril 2013 à Bar-le-Duc (Lorraine), s'est penché sur la « **Mobilité des zones rurales** », leur accessibilité et connexion aux villes-nœuds et aux grandes villes, les équipements collectifs de communication et de transport, à l'échelle locale, régionale et transfrontalière.

Le quatrième et dernier colloque thématique, qui s'est tenu le 7 juin 2013 à Wiltz (Luxembourg), a traité des questions « personnalisables » **en termes de qualité de vie pour les populations des zones rurales**: sous le concept global de « **Communautés saines** », les problèmes liés à la couverture médicale et hospitalière, à l'accès aux soins de santé, aux services de proximité, à la culture et aux loisirs, au maintien du lien social.

Les principales conclusions de ces 4 rencontres thématiques sont présentées dans la deuxième partie de ce livre, sous le titre: « Approche thématique: conclusions des 4 colloques »

Le Forum de clôture à Libramont a fait la **synthèse** de ce cycle, en présentant, sous forme de **propositions**, les principaux enseignements des 4 colloques, en termes de **priorités, solutions et projets transférables**. De plus, les thèmes de la **gouvernance** (comment peser sur les pôles de décision), et de la **participation citoyenne** ont été spécifiquement abordés lors de cette journée de réflexion.

Comme lors des 4 rencontres précédentes, la **dimension transfrontalière** a fourni le fil conducteur des exposés et débats: quelle est la valeur ajoutée de la Grande Région face aux défis de la ruralité?

Ce Forum de clôture s'est voulu résolument tourné vers l'avenir. La table ronde finale, qui a réuni des responsables politiques des 5 régions et soumis les propositions de l'IGR à débat, était placée sous l'angle de la question: « **Quel avenir pour les zones rurales en Grande Région?** »



Beaulieu-en-Argonne, Département de la Meuse

En conclusion de ce débat, l'IGR a proposé à l'assemblée d'approuver le **Livre vert de l'IGR pour les espaces ruraux en Grande Région**, destiné à répercuter les propositions des acteurs du développement rural auprès des institutions régionales, nationales, interrégionales et européennes et en particulier, au Sommet des Exécutifs de la Grande Région.

## Présentation publique du livre vert au Forum final de Libramont, 4 octobre 2013

### Compte rendu de la table ronde politique

A l'issue de l'exposé des conclusions des quatre colloques thématiques par les rapporteurs respectifs (voir première partie du Livret vert), l'avant-projet de Livre vert est présenté aux participants et soumis à débat, d'abord au sein d'une table ronde, ensuite par le biais des questions du public.

En introduction à cette discussion du Livre vert, deux exposés transversaux, portant sur les questions de gouvernance et sur la vision prospective à l'horizon 2030, viennent alimenter la réflexion.

M. Michel Jourez, directeur général de la Fondation rurale de Wallonie, se penche sur la question de la gouvernance des zones rurales. Il présente le Plan Communal de Développement Régional (PCDR), dont les objectifs sont les suivants: la citoyenneté responsable, le soutien aux initiatives créatrices d'emploi, l'investissement judicieux des moyens publics et l'approche pluridisciplinaire. Sa particularité tient en ce que la population y participe activement, aussi bien au niveau du village que sur des thèmes variés tels que l'agriculture ou la sécurité routière. Une commission locale a pour charge de mettre en pratique les idées lancées et d'assurer le suivi des projets.

De plus, un « agenda 21 local », centré sur le développement durable, a été mis en place depuis peu dans 42 communes de Wallonie. Il est en quelque sorte une extension du PCDR, et pourrait constituer un nouveau mode de gouvernance des zones rurales.

La présentation de deux programmes européens termine cette intervention. Le premier est Habitreg, qui se penche sur la problématique du logement (une des caractéristiques de la ruralité étant le déficit de logements locatifs). Il s'intéresse également à la maîtrise de l'étalement urbain et au lien entre habitat et environnement. Le deuxième programme est SPAN (Strategic Planning Action Network), qui est une réflexion européenne sur la notion de gouvernance, et comment développer les complémentarités des territoires. Il en ressort que les pouvoirs locaux jouent un rôle crucial.

En conclusion, il faut, pour Monsieur Jourez, avoir une approche globale dans le développement rural et mener des actions supracommunales.

M. Gérard Peltre, Président de RED, s'attache à la dimension européenne et à la vision de la ruralité à l'horizon 2020-2030. Il faut d'abord souligner l'importance des zones rurales qui représentent 90% des territoires et 53% de l'emploi en Europe. Ce sont des espaces habités qui existent indépendamment des territoires urbains; ils sont des terrains d'innovations sociales et territoriales. En conséquence, un programme européen a été lancé: le CLLD (Community-led Local Development – Développement local par les acteurs locaux), dont l'objectif est le décloisonnement entre les différents secteurs, ainsi que la coopération entre les territoires urbains et ruraux et la stimulation de l'innovation.

La table ronde politique débat ensuite de la pertinence et de la faisabilité des projets évoqués dans le Livre vert. Les cinq participants sont des représentants institutionnels de chacune des régions: Mme Rachel Thomas (Lorraine), M Helmut Caspary (Rhénanie-Palatinat), M Bernard Caprasse (Wallonie) M Roland Krämer (Sarre) et M Marc Mathekowitsch (Luxembourg). Le débat est animé par M. Christophe Langenbrink (Luxemburger Wort)

Question: Dans quelle mesure des manifestations comme celle-ci peuvent-elles aider à mettre des politiques en place?

M Caspary voit un grand atout pour la richesse des échanges d'idées dans la diversité des participants. De plus, cette manifestation, qui a l'avantage de se dérouler en Wallonie, à proximité de Bruxelles, renforce le lien avec la dimension européenne des enjeux.

Mme Thomas pense que les travaux présentés aujourd'hui contiennent trop de constats et trop peu de propositions. Elle ajoute que les espaces ruraux doivent devenir des espaces de vie et d'innovation. En ce qui concerne l'innovation, elle est déjà active dans le secteur agricole et ses filières (plus de 60.000 emplois y ont été créés en Lorraine). Il y a des chantiers en cours mais la collaboration entre régions reste insuffisante. C'est là qu'il faut agir.

Question: A-t-on touché dans le mille les problèmes des régions rurales aujourd'hui?

M Mathekowitsch relève plusieurs éléments qui vont dans la bonne direction:

- l'idée qu'il faut prendre son destin en main si l'on veut faire avancer les choses
- le fait de « penser global »: arrêter le compartimentage des politiques, qui doivent être complémentaires
- le message que les problèmes ne s'arrêtent pas aux frontières et qu'il faut coordonner les politiques des différents pays
- la conception des pôles urbains et ruraux non pas en opposition, mais en complémentarité

M Krämer insiste sur le fait que la Grande Région est une unité économique, culturelle porteuse d'emplois, et qu'il est donc nécessaire de trouver des solutions en réseau, d'où l'importance du

forum d'aujourd'hui. Il souligne l'importance des questions liées à l'emploi et à la mobilité et la nécessité d'actions résolues en ces matières avec une coordination transfrontalière, notamment pour les sociétés de transport et les offices de la formation et de l'emploi.

Question: Y a-t-il un problème d'acceptation de la dimension « Grande Région? »

M Caprasse fait le constat que le développement en Europe passe surtout par les zones métropolitaines, or il n'y a pas de grande métropole en Grande Région. Toutefois, la volonté d'orienter nos régions vers le développement économique et social est bien présente. Est-ce un succès? Le bilan est mitigé: on constate que les principaux résultats viennent de la base (citoyens, associations). En termes de gouvernance, quelle que soit la volonté des politiques, on ne peut pas se contenter de sommets, qui d'étape en étape répètent quasi les mêmes constats. Il faut une volonté politique qui s'appuie sur des structures. Ainsi, il faudrait que chaque entité dispose d'un responsable politique pour la Grande Région. Ce n'est pas encore le cas, notamment en Wallonie.

Question: Qu'allez-vous faire des thèses résumées dans le « Livre vert de l'IGR pour la ruralité en Grande Région » par rapport à votre région?

M Caspary pense qu'il faut adapter l'infrastructure des zones rurales. Le livre vert apporte une contribution intéressante pour certains éléments-clés, tels l'insertion professionnelle, le logement, la mobilité. Il ajoute que sa région y travaille, en donnant priorité au changement démographique, et compte utiliser en soutien les propositions du Livre vert

Pour Mme Thomas, de nombreuses initiatives ont déjà été prises en faveur des zones rurales. Il est important d'assurer la pérennité du développement et de ne pas agir au coup par coup. Il reste cependant beaucoup de choses à faire, notamment en matière de participation citoyenne et de coopération transfrontalière. Elle estime par ailleurs qu'il convient de concevoir le développement rural en complémentarité avec les territoires urbains, mais sans copier les méthodes et recettes des villes.

Selon M Krämer, le Livre vert constitue certainement une incitation à l'action. Même si beaucoup des problèmes évoqués sont déjà connus, ils doivent être résolus, pour le bien-être et l'avenir des populations. Le Livre vert indique des pistes intéressantes en ce sens. Il suggère qu'il soit introduit dans toutes les administrations locales et régionales. La Grande Région doit construire son avenir en sachant qu'elle n'a pas de grande métropole, mais des réseaux de villes moyennes et des réseaux de territoires ruraux.

M Mathekowitsch insiste sur l'importance du Livre vert. On ne peut se contenter du rythme biennal des Sommets de la Grande Région. Il faut aussi agir concrètement. Il précise que le Luxembourg a un ministre à la Grande Région. Mais il y a beaucoup à faire dans tous les domaines, une première urgence selon lui étant d'améliorer le trafic ferroviaire pour les navetteurs entre la Belgique et le Luxembourg.

Quant à M Caprasse, il est partisan de démarches pragmatiques. Il donne plusieurs exemples en matière d'enseignement:

- à Arlon, la formation d'assistants sociaux, qui compte un tiers de Belges, un tiers de Français et un tiers de Luxembourgeois parmi les étudiants;
- le programme Wallangues, qui favorise l'apprentissage des langues;
- l'inventaire des équipements rares par les universités de la Grande Région, au profit des chercheurs de la Grande Région et de l'extérieur.

Question du public: Y a-t-il une possibilité de créer une structure de la Grande Région, une « Maison de la Grande Région »?

M Caspary estime qu'avant de créer des institutions coûteuses, il faut travailler, avec de bonnes bases d'inspiration, comme le Livre vert et les bonnes pratiques.

Pour M Krämer, les progrès de la Grande Région doivent s'effectuer à tous les niveaux, et une telle institution pourrait aider à faire avancer les choses: oui, l'institutionnel est aussi important.

M Mathekowitsch précise qu'il existe déjà une Maison de la Grande Région à Luxembourg, mais concède que sa capacité d'action reste à ce stade insuffisante.

M Caprasso souligne la forte portée symbolique d'une Maison de la Grande Région, point de vue qui avait déjà cours il y a dix ans. Mais il confirme en même temps, au-delà du symbole, la nécessité d'une structure efficace pour porter la politique débattue dans les Sommets.

Le débat est suivi d'une conclusion par M. Roger Cayzelle, président de l'IGR, qui pointe le contraste entre le nombre d'initiatives mises en place et le manque de capacité à engranger de grands résultats concrets. Il propose d'articuler davantage les projets autour du Luxembourg, qui est le cœur de la Grande Région, en vue de remédier au déficit de cohérence et de coordination des actions. Il conclut en présentant les projets de l'IGR. L'Institut va collaborer avec des scientifiques, en vue d'une mise à jour de la « Vision d'avenir pour la Grande Région » qui avait été présentée en 2003. La démarche d'inventaire analysera les raisons des succès et des échecs et la société civile sera largement associée à la définition de nouveaux projets, qui intégreront également les propositions du Livre vert pour la ruralité.

Le Forum se termine sur un mot de M. Benoît Lutgen, ministre wallon de la ruralité en 2011, lors du lancement de l'étude IGR. Pour lui, il est primordial de faire avancer les choses sans plus tarder, avec une action politique forte et immédiate, et pour ce qui relève de la ruralité, de transposer les idées proposées dans le quotidien. Il insiste sur l'importance « pédagogique » de réalisations concrètes, pour faire mieux connaître la Grande Région aux citoyens et amener ceux-ci à y adhérer. Le défi commun de la construction de la Grande Région est aussi un enjeu de dimension européenne, car la Grande Région est à la fois un exemple de premier ordre pour l'Europe et un critère décisif de son succès. Et le destin de l'Europe est pour nous tous crucial.

M. Elie Deblire, président d'Idelux, prononce le mot de la fin, au nom de M. René Collin, député provincial et partenaire d'organisation du forum. Selon lui, les zones rurales doivent être



Vallée de la Moselle, Wellenstein, Grand-Duché du Luxembourg

considérées comme partenaires des zones urbaines, auxquelles elles offrent des opportunités de développement supplémentaires, dans la complémentarité. Il ne faut pas compter sur les autres, ni pour développer la Grande Région, ni pour assurer l'avenir des zones rurales. Il faut prendre son destin en main. La ruralité, c'est avant tout les gens qui habitent les territoires. A eux de saisir les atouts que leurs territoires présentent. Ensemble, ils sont plus forts!

## **Conclusions des débats du Forum et des réactions des participants à l'avant-projet de Livre vert**

Les débats du Forum, autant que les contributions des participants a posteriori, ont permis à la fois de confirmer, d'enrichir, d'approfondir et de prolonger le Livre vert de l'IGR pour l'avenir de la partie rurale de la Grande Région.

Confirmer, car tous saluent l'intérêt de la démarche de l'IGR, qui vient à point et répond à une nécessité. De nouvelles idées, de nouvelles propositions, concrètes, pertinentes, nées de la confrontation avec le projet soumis à débat, viennent en enrichir le contenu. De même, ce nouveau round de réflexion partagée a permis à l'IGR d'approfondir et affiner certains thèmes. Enfin, les contributions au débat viennent corroborer et prolonger l'ambition de l'IGR d'inscrire résolument sa démarche dans la durée: le Forum de Libramont ne peut constituer la fin d'un cycle, il doit marquer le début d'un processus de long terme.

Les experts de la FRW et de RED, MM. Jourez et Peltre, en introduction du débat, ont mis en exergue, dans leur exposé consacré à la gouvernance adéquate et à la prospective pour le devenir des espaces ruraux, l'importance déterminante du dépassement des limites territoriales et sectorielles en vue d'une stratégie et d'une action globales: intercommunalité, interrégionalité, interdisciplinarité, vision de long terme, complémentarité des territoires, association de tous les acteurs et de tous les niveaux de pouvoir et d'action, citoyens, entreprises, communes, régions, Etat, Europe. Un accent particulier est mis sur l'importance de la dimension européenne et les opportunités à saisir dans de nouveaux programmes, tels Habitreg, SPAN, CLLD, pour appuyer les politiques locales et régionales visant la complémentarité territoriale, la maîtrise des flux démographiques et le décloisonnement intersectoriel.

Le débat réunissant les représentants politiques de chacune des Régions: Mme Thomas (Lorraine), MM Caprasse (Wallonie), Caspary (Rhénanie-Palatinat), Krämer (Sarre), Mathekovitch (Luxembourg), s'est penché sur 3 questions essentielles: l'avenir de la Grande Région dans son ensemble et sa perception par les citoyens, le potentiel d'avenir des zones rurales, l'intérêt et l'usage du Livre vert. La discussion dégage dans chaque cas une ligne claire.

Pour asseoir sa légitimité démocratique et accroître son efficacité, la Grande Région a besoin de structures opérationnelles et d'action concrète, de projets tangibles. « Si rien ne se fait sans les hommes, rien ne dure sans structure ». Cette formule, applicable à l'Europe, vaut pour la Grande Région, dont le développement appelle la mise en place de structures visibles et fonctionnelles, au-delà du cycle des Sommets. De plus, elle ne recueillera l'adhésion de ses habitants que par la dynamique de réalisations concrètes, qui postule l'intensification des réseaux transfrontaliers et de la collaboration des pouvoirs et des acteurs autour de projets mobilisateurs, porteurs d'un mieux-vivre pour la population.

Le potentiel des territoires ruraux est réel et considérable, dans la complémentarité des villes: le développement socio-économique durable de l'Europe implique le développement maîtrisé des filières notamment agro-alimentaires, forestières et énergétiques, mais aussi des services et technologies nouvelles, dans une stratégie globale et intégrée villes-campagnes pour l'avenir de nos territoires au profit de leurs habitants. Les villes ont besoin du développement des campagnes. Mais ce développement exige en parallèle une politique transversale en faveur de la qualité de vie et de la mobilité pour les habitants-acteurs de ces territoires, condition sine qua non de leur capacité d'accueil des habitants de demain.

Le principal mérite - et il est d'importance – du Livre vert, salué par tous les participants, est de constituer le premier exercice de réflexion globale sur le devenir des espaces ruraux et les politiques y afférentes à l'échelle de la Grande Région. Il existe et des politiques régionales de développement rural et des coopérations transfrontalières locales sectorielles. Mais les témoignages recueillis, les dialogues noués dans le cadre de cette étude révèlent le potentiel de la mise en réseau des expériences et des projets, la nécessité de politiques globales et d'une stratégie prospective intégrée du développement territorial des espaces ruraux, complémentaire, à parité avec le développement des réseaux des villes, à l'échelle de la Grande Région.

C'est la conclusion centrale du Forum, telle que la formule le Président de l'IGR, M. Cayzelle: il faut articuler ensemble les nombreux projets locaux et les approches sectorielles, au sein d'une réflexion globale visant l'avenir de la Grande Région et de l'ensemble de ses territoires, ruraux et urbains, dans leur continuité et leur complémentarité. C'est la tâche que s'assigne l'IGR pour les mois à venir.



Rentert-Kapelle, Arlon, Province du Luxembourg

Les contributions d'après-forum, tantôt sectorielles, tantôt générales, apportent de nouvelles suggestions qui enrichissent le bouquet de propositions du Livre vert.

M. Guilianelli insiste sur l'importance des secteurs de la mobilité et des soins de santé et apporte des propositions de coopérations transfrontalières ciblées dans ces domaines.

D'autres s'attachent à la dynamique de la Grande Région dans son ensemble, insistent sur le potentiel qu'elle représente, l'importance de l'enjeu et les pistes pour accroître sa visibilité et sa légitimité démocratique auprès des citoyens.

M. Boumkassar souligne la nécessité de la prise de conscience et de l'engagement renforcé des pouvoirs, à tous niveaux, dans la construction de réseaux et l'élaboration de projets.

M. Luzon appelle à une pédagogie citoyenne, historique et prospective, couplée à la réalisation de projets concrets, pour emporter l'adhésion des citoyens, en pointant l'importance prioritaire de la dimension culturelle, à côté des projets à caractère économique.

M. Bittner exprime son souhait d'œuvrer activement, comme Président d'Ardenne-Eifel, à la diffusion de l'information et à l'action de suivi du Livre vert.

M. Krämer, dans une perspective historique dynamique, met en exergue le rôle central du lien générationnel et la place jusqu'ici insuffisante réservée aux jeunes dans le processus de réflexion commune et de construction de la Grande Région. Soulignant l'importance du dialogue entre la génération des adultes, qui ont connu les frontières, et les jeunes nés après l'ouverture de celles-ci, il invite à associer étroitement les jeunes à toute réflexion sur les perspectives et projets d'avenir. Il s'engage en ce sens à une large diffusion du Livre vert en Sarre, invite à faire de même ailleurs.

Enfin, quelques contributions, s'appuyant sur une réflexion d'ensemble sur le destin des espaces ruraux, appellent en conclusion à la création de structures nouvelles en Grande Région, visant à la maîtrise commune des enjeux d'avenir de ces territoires en Grande Région.

MM Pick et Hermann, après avoir suggéré une attention renforcée pour la question centrale de la qualité de vie dans les territoires ruraux, soulignent l'importance décisive du facteur démographique dans cette dynamique, en vue de politiques adaptées aux besoins et aux perspectives, en matière de santé, de logement, de mobilité, d'accès au savoir et à la culture. Ils suggèrent la création d'un « Centre de démographie de la Grande Région », plateforme commune d'observation, d'échange et de stratégie sur les politiques d'avenir.

M. Nothomb établit les fondements socio-politiques de la nécessité d'une norme budgétaire garantissant la juste part de la moitié rurale de la Grande Région dans les investissements et les services, de normes et de politiques spécifiques, dérogoires ou distinctes des normes appliquées aux zones urbaines et invite à la mise en place d'une structure permettant d'héberger la réflexion commune et d'organiser la définition de politiques coordonnées spécifiques pour le développement rural à l'Echelle de la Grande Région: un Centre d'étude commun de la ruralité, avec des antennes dans chaque région.

MM. Collard et Demortier confirment l'engagement de l'Intercommunale de développement économique de la Province du Luxembourg, Idelux, de s'associer en partenariat à l'IGR pour des initiatives ciblées de suivi et de mise en œuvre du Livre vert.

Ces projections vers l'avenir constituent autant d'actes de foi dans le potentiel de la Grande Région, pour le bien-être et la prospérité de ses habitants, en particulier pour les populations des territoires ruraux. La foi est nécessaire au progrès, mais elle réclame le concours de la volonté pour se traduire en action et celui de la persévérance pour s'inscrire dans la durée.

C'est à cette volonté et à cette persévérance qu'a fait appel M. Lutgen, Ministre wallon de la Ruralité en 2011 et à ce titre commanditaire de l'étude de IGR, dans son mot de clôture du Forum de Libramont: ce Livre vert est là, il est le fruit du travail commun des experts de l'ensemble de la Grande Région, désormais, diffusons-le aux décideurs et traduisons-le en action. Action concrète, projets tangibles, pour l'avenir des territoires ruraux, pour que la Grande Région existe et soit reconnue par ses habitants.

En point d'orgue de la rencontre, M. Deblire, Président d'Idelux et représentant M. Collin, Député provincial du Luxembourg, partenaire d'organisation du Forum, fait sienne cette volonté d'action dans la durée et rompt une lance pour les suites concrètes du Livre vert et du travail de l'IGR en faveur du développement des espaces ruraux de la Grande Région. Fixons-nous des rendez-vous d'avenir: Libramont, et après?

# Les cartes de la Grande Région

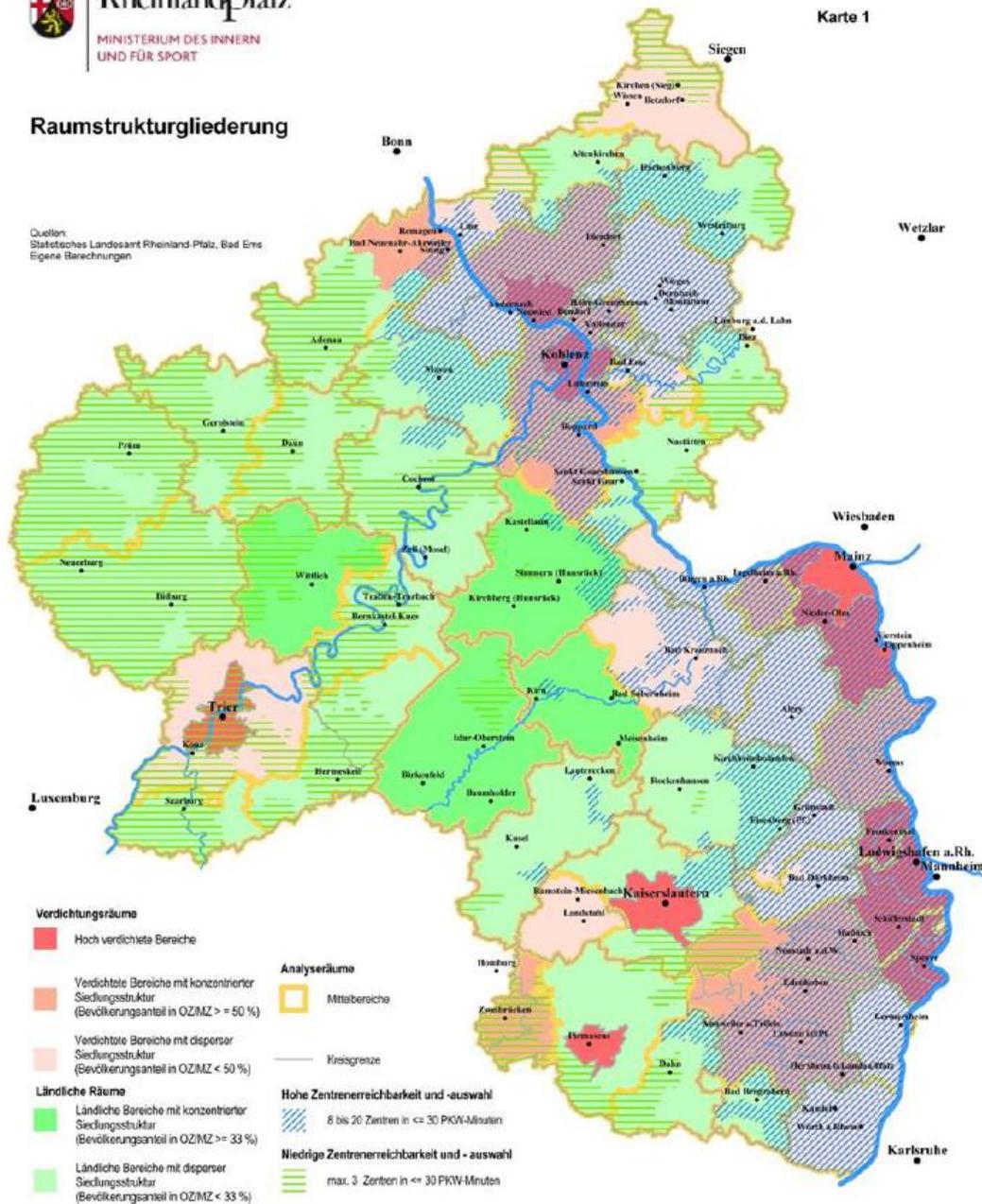
## Rhénanie-Palatinat



Karte 1

### Raumstrukturgliederung

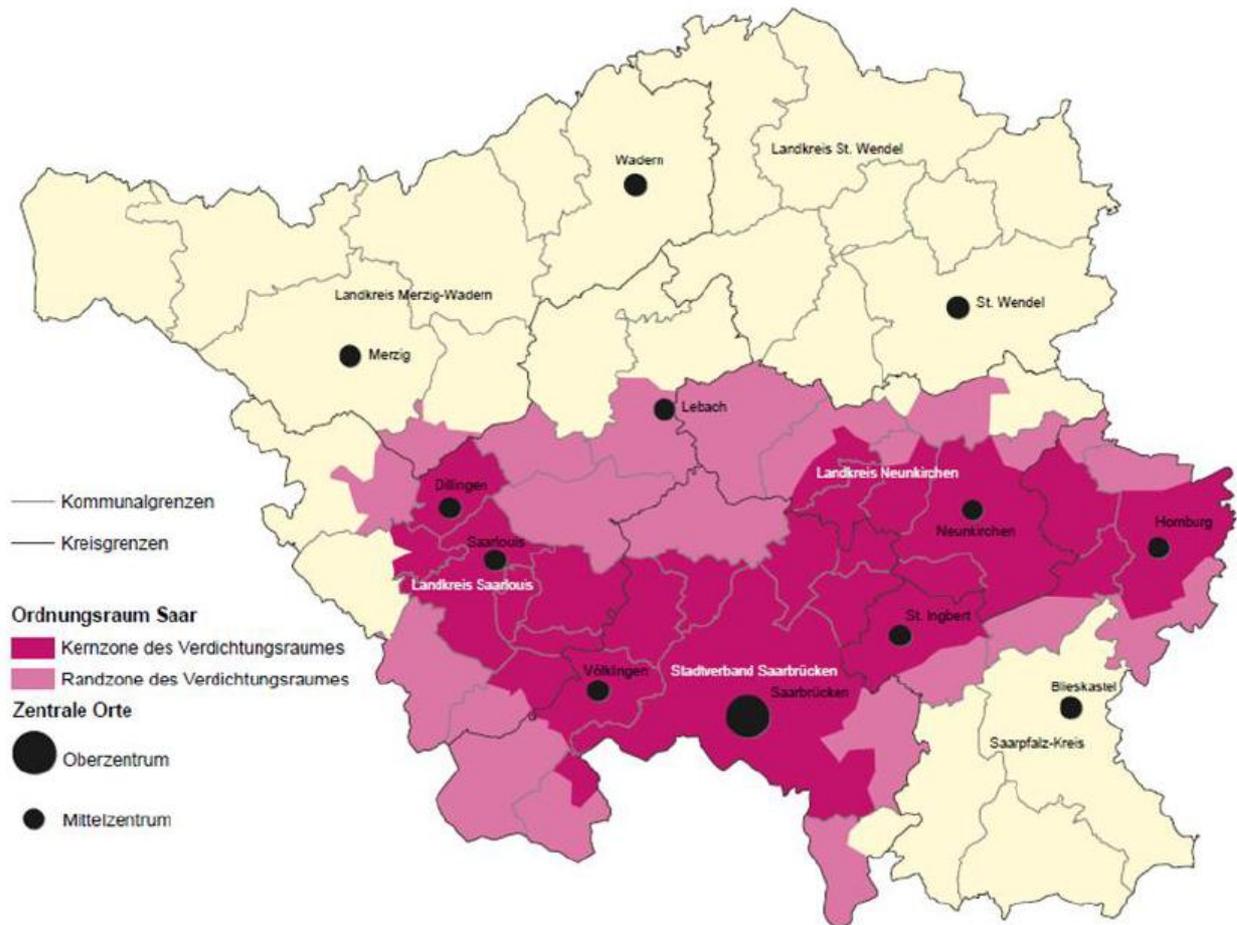
Quellen:  
Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz, Bad Emig  
Eigene Berechnungen



- Oberste Landesplanungsbehörde -  
Landesentwicklungsprogramm 2008 (LEP IV)

Source: Programme de développement du Territoire Rheinland-Pfalz 2008 (LEP IV)

## Sarre



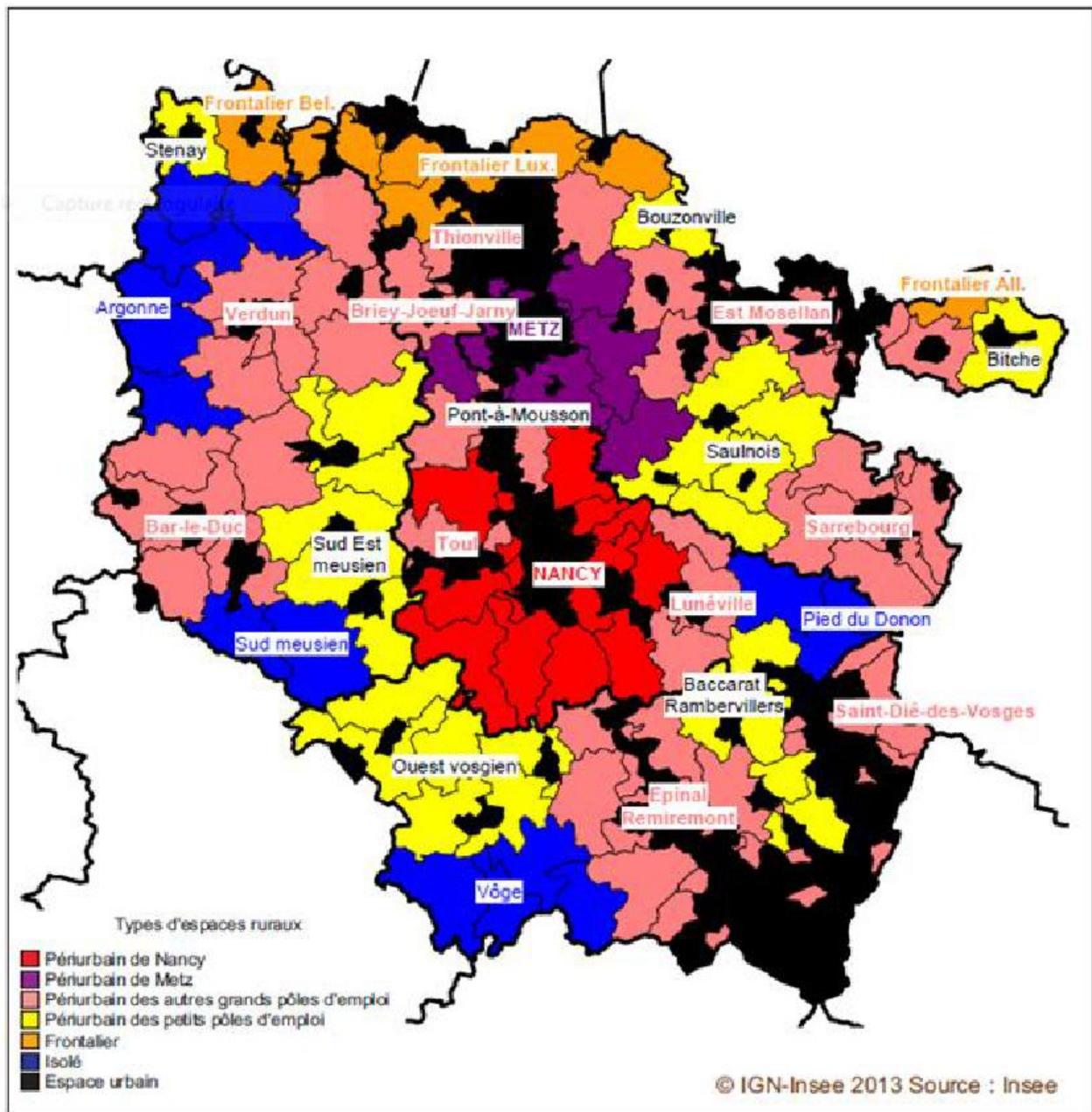
Zones rurales: coloration jaune

Source: Plan de développement du Territoire – Section Implantation - du 4 juillet 2012

Nouvelle édition: Groupe de planification agl Sarrebruck (2012)



# Lorraine





## Deuxième partie: Approche thématique: conclusions des 4 colloques

### **1. « Formation, emploi et main-d'œuvre qualifiée »**

#### **« Un pacte du travail pour la Grande Région? »**

L'Institut de la Grande Région (IGR) a organisé à Konz (Trèves), le 7 décembre 2012, un colloque interrégional sur le thème « Formation, emploi et main-d'œuvre qualifiée en Grande Région », en partenariat avec les GAL Moselfranken et la Région Leader Luxembourgeoise Miselerland. Dans ce document sont consignées les principales conclusions de ces échanges, qui s'adressent aux responsables du Sommet de la Grande Région. L'idée directrice consiste dans l'engagement renforcé en faveur d'un marché du travail transfrontalier et à cet égard de considérer les différentes situations quant à l'offre et la demande de main-d'œuvre qualifiée en Grande Région. Il ne suffit plus de considérer les problèmes à l'échelle nationale, il faut au contraire développer une perspective grande-régionale, qui permette également de relever les défis des mutations démographiques en cours ou prévisibles sur cet espace.

L'IGR ainsi que les acteurs et experts présents des 5 entités de la Grande Région considèrent la garantie d'une main-d'œuvre qualifiée pour les entreprises comme un facteur-clé, non seulement pour la sauvegarde mais surtout pour la croissance de l'économie de la Grande Région. Nombreuses sont les PME artisanales et dans le secteur des soins, qui depuis plusieurs années déjà se plaignent d'une carence aiguë en cette matière, spécialement dans l'espace rural. Et le manque de main-d'œuvre ne va cesser de croître dans les prochaines années dans certaines régions, en raison des changements démographiques. Les difficultés de recrutement deviennent de plus en plus grandes. Dès à présent certaines régions prospectent en dehors de la Grande Région, jusqu'au Sud de l'Europe, à la recherche de travailleurs qualifiés venant occuper les emplois vacants. En même temps, on observe que le taux de chômage continue de croître, avec une accentuation du problème du chômage des jeunes et surtout des jeunes peu ou pas qualifiés. Pour contrecarrer cette évolution, l'IGR et les experts réunis au colloque proposent un « **Pacte du Travail de la Grande Région** », dont l'objectif serait que **personne sur ce territoire ne puisse se retrouver, entre 18 et 25 ans, en situation de non-emploi.**

- Le principe de ce pacte consiste à orienter les jeunes sans qualification professionnelle vers des emplois et des postes de formation vacants sur l'ensemble de la Grande Région. La base de tels échanges doit résider dans la mise sur pied et le développement de **systèmes de formation binaires**, permettant aux jeunes de trouver un emploi dans chacune des parties de la Grande Région.
- Les avantages d'une telle formation binaire, au-delà de la qualification transfrontalière, résident également dans l'approfondissement de la connaissance des régions voisines, c'est-à-dire dans l'acquisition de compétences linguistiques et culturelles s'ajoutant à l'acquis professionnel.
- Par la clôture d'une **formation binaire**, le jeune apprenti se qualifie automatiquement pour le marché de l'emploi de l'ensemble de la Grande Région.
- Etant donné qu'un tel projet ne peut être concrétisé par des acteurs isolés, il réclame de l'ensemble des acteurs nationaux et régionaux concernés une action concertée visant la flexibilité et l'ouverture renforcée du marché du travail transfrontalier.

- Une des pistes de solution pourrait consister en la création de **centres de formation transfrontaliers** (comme par exemple un centre de compétence du bois). De tels centres pourraient être répartis entre les différentes régions partenaires, selon leurs points forts respectifs, en étroite concertation avec les autorités nationales et régionales. De surcroît, ces centres de compétence pourraient dispenser des formations continuées pour l'ensemble de la Grande Région.
- Il conviendra dans cette démarche de tirer le meilleur parti du dispositif réglementaire existant ainsi que des instruments juridiques disponibles (tel le système européen du GECT) en vue du progrès commun.
- Une telle mesure apporterait également une contribution – pour modeste qu'elle fût au début – à l'endigement des courants de navetteurs croissants, qui se concentrent aujourd'hui pour l'essentiel sur le marché du travail luxembourgeois.
- Les agences et offices nationaux et régionaux de l'emploi sont invités à approfondir leur collaboration amorcée en vue d'élargir à l'ensemble de la Grande Région leur politique de placement.
- Etant donné que la Grande Région est caractérisée par une grande mobilité de l'emploi et que les travailleurs pratiquent sur une grande échelle la culture de la navette vers le travail, il convient de stimuler davantage l'échange de main-d'œuvre sur l'ensemble du territoire. En particulier les **jeunes demandeurs d'emploi** doivent être encouragés à mettre à profit les possibilités transfrontalières que leur offre la Grande Région. La priorité doit dans ce cadre viser non pas les diplômés des Hautes Ecoles mais bien les jeunes issus de formations **non-académiques**, qu'il convient de soutenir et de valoriser davantage. Car c'est précisément cette catégorie de métiers qui affiche une plus grande disponibilité à **s'établir dans l'espace rural**.

L'IGR comme les experts présents sont bien conscients qu'une telle évolution implique un important processus d'harmonisation. Il s'agit toutefois de ne pas attendre l'adoption de réglementations européennes de longue haleine. La Grande Région devrait au contraire assumer pleinement sa fonction de pionnier dans la collaboration transrégionale et renforcer son action de précurseur. Dans cette voie, il faut aussi encourager les **approches binationales et bi-régionales** (à l'exemple du lycée de Schengen à Perl), qui émergent comme premières réalisations dans les nouveaux chantiers de la collaboration.



Waha, Province du Luxembourg

La Grande Région n'est qu'au début de son évolution sur le plan du marché du travail transfrontalier. Elle possède un important potentiel de développement économique, pour autant que la coopération entre les autorités régionales et les acteurs privés se renforce. Il convient là d'accorder une attention privilégiée à **l'artisanat comme pilier de l'économie régionale, spécialement dans l'espace rural**.

L'économie de la Grande Région trouvera une valeur ajoutée dans le **renforcement politique** de celle-ci, par le développement de politiques communes de formation et de placement et dans l'exploitation optimale d'un marché du travail intégré. Cette recommandation de l'IGR et des experts présents à Konz constitue également un **appel au renforcement de la solidarité interrégionale**.

## 2. « Développement économique endogène et emploi local »

### « Les zones rurales ont un avenir, si elles se prennent en main »

1. Malgré les tendances persistantes des mutations démographiques, la priorité des stratégies urbaines et métropolitaines, les menaces que représentent la charge croissante des coûts de l'énergie et du transport, ainsi que les enjeux de la gestion parcimonieuse des territoires et de la protection de l'environnement, les **espaces ruraux disposent de réels potentiels de croissance et degré, à condition de se prendre en main, de se doter des structures et des moyens nécessaires et de poursuivre les stratégies adéquates.**
2. Il faut tirer **les leçons des exemples de succès** et les mettre à profit dans son propre contexte; il faut également **identifier les dangers** qui menacent l'avenir à long terme et les **combattre**: les exemples du redéploiement économique et démographique du Luxembourg belge, du Canton de Redange, les expériences positives des GAL dans la valorisation des terroirs démontrent à la fois **l'existence de potentiels de développement** et la **nécessité** d'une vision et d'une **stratégie de long terme**, coalisant tous les acteurs locaux, en vue d'agir sur les **facteurs extérieurs**, à l'échelle **régionale, nationale et européenne.**
3. Les **potentiels** de développement économique endogène sont variés: parmi les plus prometteurs, émergent la production **d'énergies renouvelables**, la valorisation des ressources du **terroir agroforestier**, l'entretien du **patrimoine naturel**, les **loisirs et le tourisme verts**, la **diversification** des activités, appuyée sur les **PME et l'artisanat local**, vers les **services** et le **commerce de proximité**, enfin le développement du **télétravail.**
4. Le (re)-développement économique des zones rurales est cependant soumis à un ensemble de **conditions** impératives, sans lesquelles leur déclin est inexorable:
  - la couverture en équipements modernes performants, notamment un **réseau de câblage numérique** pour la rapidité des connexions internet, les **infrastructures d'accueil** d'investissements (**zones artisanales et industrielles, zones commerciales, zones de services**), les **infrastructures et équipements de transport et de communication pour les biens et les personnes**;
  - l'attractivité des espaces d'habitat et la qualité de vie des habitants: **seules les zones socialement attractives ont une chance de développement économique!** Ceci postule une **image** soignée et attirante de la région, une **mobilité** satisfaisante, un **accès** aisé aux **biens** (commerce de proximité) et aux **services**: enseignement/formation, culture, loisirs, soins de santé et soins aux personnes, etc...
5. La satisfaction des conditions précitées postule la présence **de structures de coordination et d'action**, publiques (associations/syndicats de communes) et mixtes (GAL, comités de projets, ...) permettant la définition de **stratégies globales**, le **dialogue permanent** entre tous les acteurs privés et publics et avec les échelons de pouvoir supérieurs et le développement d'une **action** durable, constante, axée sur le **long terme.**
6. Dans cette dynamique, le rôle des **pouvoirs publics locaux** est déterminant, notamment dans la perspective des enjeux suivants:
  - la définition d'une **stratégie territoriale globale** et l'animation de l'action dans la durée;
  - la mise en place de **projets structurants** pour le territoire, ses entreprises et ses habitants;

- le développement d'une **politique résolue de soutien des PME et de l'artisanat local**, couvrant un ensemble de domaines: **formation** professionnelle, politique de l'emploi et de la mobilité de la **main-d'œuvre**, aide à la **création** d'entreprises et au **financement, conseil** stratégique, accompagnement **administratif**, faveur aux PME et à l'emploi local dans les **marchés publics**, encouragement à la **diversification** vers les **services** à la population, développement de **circuits courts** pour la commercialisation des produits locaux;
  - le **relais** des enjeux du développement rural local vers les niveaux de pouvoir supérieurs, **régionaux, nationaux et européens** (voir point 7);
  - la prise en compte de la **valeur ajoutée de la Grande Région** et l'encouragement au développement de **projets transfrontaliers** (voir point 8).
7. Le développement d'une stratégie territoriale durable à l'échelle locale ne peut réussir sans un **dialogue avec les autorités régionales et nationales**, en vue de la cohérence des mesures normatives et de l'accès aux moyens financiers: ce dialogue nécessite la présence et l'action, à l'échelle locale, de **structures territoriales fortes**, cohérentes et crédibles pour faire entendre leur voix. Cette action des structures locales sera particulièrement déterminante dans le **dialogue avec l'Union européenne** en vue de la nécessaire **adaptation de la Politique Agricole Commune (PAC)**. Cet enjeu est crucial pour l'avenir des zones rurales, l'UE et la PAC constituant la source décisive de financement des politiques de développement rural. Il est vital de coaliser les forces en vue d'obtenir à terme l'abandon de la politique exclusive de soutien aux revenus de la production (1<sup>er</sup> pilier) **au profit du renforcement du 2<sup>ème</sup> pilier** (infrastructures) et la poursuite de **stratégies territoriales locales intégrées et durables**.
8. Enfin, l'exemple du succès de « Terroir Moselle » illustre le potentiel de développement et la **valeur ajoutée qu'offre la dimension transfrontalière à l'échelle de la Grande Région**. Cette valeur ajoutée s'exprime à plusieurs niveaux:
- **l'élargissement des perspectives** et des champs d'action pour de nouveaux projets structurants;
  - l'efficacité et la **cohérence territoriale « géographique »** dans des secteurs où les frontières nationales ne correspondent pas aux réalités des matières traitées et des projets à développer;
  - le renforcement de la **puissance d'action** et de la **lisibilité** des structures de coopération;
  - l'accès élargi et étendu aux **sources de financement européennes**, par la possibilité d'actionner différents leviers (LEADER, Interreg, Fonds social européen, ...)



Boucle de la Moselle, Bremm, Rhénanie-Palatinat

Ceci mérite d'être souligné comme la conclusion des conclusions: des projets transfrontaliers existent, mais ils restent trop peu nombreux. Il convient de les encourager par une politique volontariste. A l'instar du potentiel des énergies renouvelables, la **Grande Région représente encore, pour nos zones rurales, un gisement largement inexploité!**

### **3. « Mobilité des zones rurales en Grande Région »**

#### **« Vers la création d'un Conseil permanent de la mobilité en Grande Région? »**

1. L'objectif ne peut consister à garantir aux zones rurales une offre de mobilité équivalente à celle des zones urbaines ou des métropoles, mais bien une offre adaptée, suffisante pour en assurer la stabilité démographique et leur ouvrir les perspectives de croissance et de développement économique et social qu'elles méritent, en vue d'un développement territorial harmonieux et complémentaire entre les villes et les campagnes en Grande Région.
2. Dans cette ligne, il convient, d'une part, de généraliser toutes les initiatives contribuant à réduire et à rationaliser la demande de mobilité et d'autre part, d'affiner et d'optimiser les offres existantes à toutes les échelles et de les renforcer en complétant les infrastructures, de façon à développer les interconnexions transrégionales et à connecter la Grande Région avec les grands axes de communication nord-sud et est-ouest du contexte international européen:
  - stimuler le télétravail, notamment par le développement de maisons du travail et de télé-centres;
  - augmenter l'offre centralisée de services dans les centres ruraux, par la création de centres de service, de maisons médicales et de centres de soins, combinés aux équipements commerciaux;
  - affiner et augmenter l'efficacité des solutions locales de mobilité alternative, telles le transport à la demande, le prêt de véhicules, le taxi collectif, en améliorant la qualité de l'information, la souplesse d'utilisation et en recherchant des solutions diversifiées de financement;
  - développer le recours au covoiturage, par la mise en place d'incitants économiques et fiscaux, le développement d'un réseau de parkings adaptés, notamment sur les principaux axes de transit transfrontalier, et de solutions combinées covoiturage-transport public;
  - assurer la mise en réseau transfrontalière effective des offres de transport public rail-route, tant de façon bilatérale que dans une approche globale à l'échelle de la Grande Région;
  - viser l'instauration progressive d'une tarification unique et d'offres combinées à tarification intégrée départ-destination finale à l'échelle de la Grande Région, en étudiant les solutions adéquates de compensation financière interrégionale entre les sociétés publiques de transport;
  - compléter les infrastructures existantes ou en service dans la perspective d'un réseau rail route intégré de la Grande Région et d'une connexion optimale au réseau européen: pour le réseau routier, notamment l'amélioration de l'A31 et l'achèvement de la liaison autoroutière Trèves-Prüm-Liège; pour le rail, notamment la création d'une liaison rapide Trèves-Metz, l'amélioration de la liaison Nancy-Metz-Luxembourg, la réouverture de la ligne Libramont-Bastogne avec prolongement vers l'Oesling, en vue d'une connexion entre l'axe Bruxelles-Arlon et la ligne Luxembourg-Liège à renforcer, ...
3. Les plans non mis en œuvre, les projets non réalisés et les rapports restés lettre morte, faute de structure adéquate et permanente de dialogue et de coopération, indiquent la nécessité urgente de la création d'une telle structure, permettant la réalisation coordonnée des projets répertoriés ci-dessus. Dans son rapport final 2008-2009, chapitre Mobilité, le CESGR a proposé la création d'une structure de Transport commune dans la Grande Région. Il a soumis sa mise en place à la réalisation d'une étude de faisabilité, ambitieuse, lourde, longue et coûteuse. Sans contester

l'intérêt de cette étude ni minimiser l'importance et la complexité des aspects qu'elle aborde, il apparaît possible et nécessaire d'anticiper sur l'aboutissement de ce processus de longue haleine et de mettre en place, sans nouveau retard, une structure permanente de dialogue et de coopération pour la mobilité en Grande Région, anticipant sur l'éventuelle structure opérationnelle que le CESGR appelle de ses vœux.

L'IGR propose la mise en place prochaine d'un « Conseil permanent de la Mobilité en Grande Région », structure légère et immédiatement opérationnelle, dotée de moyens et porteuse d'un mandat. Il réunira experts techniques, responsables administratifs et représentants des pouvoirs locaux et régionaux des 5 entités. Il aura pour mission d'organiser le dialogue permanent avec les usagers, les autorités nationales et européennes, et de proposer un plan de projets prioritaires effectivement réalisables.



Tholey - Schaumberg, Sarre

#### **4. « Des communautés saines, un défi et une prémisses essentielle pour le développement harmonieux des zones rurales en Grande Région**

*- la santé, la prise en charge des aînés et des personnes nécessitant des soins et le maillage socioculturel des populations rurales -*

Vers un « **Conseil de la Santé de la Grande Région** » pour le développement des collaborations transfrontalières et une approche intégrée de la Santé.

1. La politique de la santé n'est pas seulement celle des soins médicaux aux patients, elle doit également s'intéresser au lien socio-culturel, en particulier dans les zones rurales: la santé individuelle et collective se rejoignent, il y va de l'existence de « communautés saines ».
2. Des communautés saines en zone rurale nécessitent à la fois une couverture adéquate en soins médicaux de base (médecins de famille et maisons médicales), des équipements hospitaliers accessibles et performants, une organisation de l'offre et des initiatives en matière socioculturelle, assurant la vitalité du dialogue intergénérationnel, la fructification du temps libre et du bénévolat, l'épanouissement culturel, le renforcement du sentiment d'appartenance et de l'engagement citoyen dans et pour sa communauté de vie.
3. Le dialogue et la coopération transfrontalière en matière de santé doivent être singulièrement renforcés au niveau de la Grande Région, tant au niveau bilatéral que multilatéral:
  - De nouveaux projets transfrontaliers doivent voir le jour dans le secteur des soins hospitaliers, notamment entre Trèves et Luxembourg, Sarrebruck et l'Est mosellan, l'Oesling et l'Ardenne belge, impliquant la coopération des politiques régionaux, des pouvoirs locaux, des caisses de maladie et des mutualités, ainsi que le soutien de l'UE.
  - L'organisation du dialogue et la recherche de solutions communes à l'échelle de la Grande Région s'avèrent également indispensables dans le domaine d'une médecine de base de qualité: maintien de services analogues à ceux des médecins de famille et formation de ceux-ci à leur rôle social, développement des maisons médicales pluridisciplinaires, également à l'échelle transfrontalière.
  - Les organismes et associations actives dans le secteur socioculturel et porteuses de lien social doivent être davantage encouragés et soutenus par les politiques locaux et régionaux et mieux aidés par l'Europe, en particulier pour la promotion des échanges et des collaborations transfrontaliers.
  - Les responsables politiques de la Grande Région sont vivement appelés à intervenir auprès de l'UE, afin qu'elle adopte les réformes de ses programmes d'aides, nécessaires au succès des politiques qu'elle promeut en matière de coopération transfrontalière et de développement rural: notamment, l'éligibilité des questions de santé aux projets Interreg et l'instauration de la pluridisciplinarité dans les programmes de développement rural.
  - Les politiques locaux et régionaux sont sollicités en vue de dégager des solutions permettant le préfinancement local des projets de développement soutenus par l'UE.

Pour coordonner ces différentes approches et les intégrer dans une vision globale, organiser le dialogue, susciter et accompagner les nouvelles collaborations transfrontalières bi- et multilatérales, l'IGR suggère la création d'un « Conseil de la Santé de la Grande Région ».

## Troisième partie:

### Tableau récapitulatif des propositions

#### **1. Propositions thématiques**

##### **1.1. Formation, emploi et main-d'œuvre**

- Mise en place de systèmes de formation binaire, bi-régionaux et bi-culturels
- Accompagnement culturel et linguistique des formations
- Développement de centres de formation transfrontaliers, centrés sur la compétence locale
- Priorité à la formation aux métiers de l'artisanat, essentiels pour les zones rurales
- Echange systématique des données de demandeurs d'emploi et de formation
- Conclusion d'un pacte pour l'emploi et la formation, reprenant tous ces objectifs

##### **1.2. Développement économique endogène**

- Elaboration de stratégies territoriales pluridisciplinaires de long terme
- Extension de l'intercommunalité et des coopérations transfrontalières: cohérence territoriale des projets et des stratégies
- Gouvernance: association de tous les acteurs privés/publics et tous niveaux de pouvoir
- Développement systématique des potentiels endogènes: agro-alimentaire et forestier, énergie renouvelable, tourisme et nature, high-tech, artisanat et services
- Apport urgent des équipements et infrastructures indispensables: numérique haut débit, mobilité des personnes, services et biens
- Soins particuliers indispensables de l'attractivité et l'image des territoires ruraux
- Soutien politique résolu aux PME et à l'artisanat
- Dialogue avec l'Europe en vue du renforcement du « 2<sup>ème</sup> pilier » du FEOGA et de politiques « multiprogrammes » pour les zones rurales (rôle exemplaire de la Grande Région en UE)

##### **1.3. Mobilité**

- Réduction et rationalisation des besoins et de la demande de mobilité pour le travail: développement du télétravail, de télé-centres, de maisons de travail, ...
- Idem pour les services: maisons médicales, centres multi-services, combinés avec commerces
- Extension de l'offre de mobilité alternative: transport à la demande, prêt véhicule, taxi collectif: amélioration de l'information et solutions diversifiées de financement
- Développement généralisé du co-voiturage: politique fiscale – information – parkings – solutions transfrontalières combinées
- Poursuite résolue des efforts en vue d'une tarification unique multimodale transfrontalière
- Création /Achèvement/Réparation d'infrastructures manquantes: route et chemin de fer
- Création urgente d'un « Conseil permanent de la Mobilité en Grande Région »

#### 1.4. Santé des personnes et des communautés

- Extension des coopérations transfrontalières pour les soins hospitaliers: bassins de vie et territoires cohérents, infrastructures communes, co-financement transnational
- Développement des maisons médicales pluridisciplinaires, aussi à l'échelle transfrontalière
- Renforcement des politiques locales d'action culturelle et de création du lien social et des coopérations transfrontalières dans ces domaines
- Dialogue UE en vue de l'intégration des soins de santé dans les projets Interreg et de la pluridisciplinarité des programmes de développement rural
- Aide des pouvoirs locaux au préfinancement des projets locaux visant la culture et le lien social
- Mise en place d'un « Conseil de la Santé de la Grande Région »

#### 2. Propositions transversales

- Création d'un « Centre de démographie de la Grande Région »: prospective des besoins
- Création d'un « Centre commun d'étude de la Ruralité » en Grande Région: harmonisation des politiques
- Mise en place d'une politique spécifique du développement rural à l'échelle de la Grande Région, complémentaire à la stratégie métropolitaine, à l'initiative du Sommet
- Mise en place rapide d'une Task Force grand régionale « Europe », en vue des réformes des fonds structurels et des programmes UE de développement rural et interrégional
- Diffusion du Livre vert à toutes les communes et toutes les autorités de la Grande Région
- Suivi et mise en œuvre du Livre vert: rencontres thématiques régulières en vue de projets et dialogue politique avec le Sommet, initiative IGR, en partenariat
- Implication des jeunes dans le processus de construction de la Grande Région



Parc Archéologique Européen, Bliesbruck-Reinheim, Sarre

## Intervenants et exposés

### **Colloque de Konz, 7 décembre 2013**

- Dr. Karl-Heinz Frieden, Maire de Konz
- Elke Schuld, Ministerium für Umwelt, Landwirtschaft, Ernährung, Weinbau und Forster, Rhénanie-Palatinat
- Rudi Müller, Président Chambre des Métiers Trèves et Chambre des Métiers de la Grande Région
- Wolfram Leibe, Directeur-général de l'Agence pour l'Emploi de Trèves  
[« Emploi et main-d'œuvre dans la Région de Trèves »](#) (de)
- Günther Schartz, Vice-Président de l'IGR, Chef du District Trier-Saarburg  
[« Lien entre la formation professionnelle et la disponibilité de main-d'œuvre dans la Région de Trèves »](#)
- Dr. Heino Klingen, IHK Sarrebruck, Directeur Politique de Développement régional  
[« Formation et emploi en Sarre »](#) (de)
- Otmar Weber, Agence pour la Ruralité, Ministère pour l'Agriculture et le Développement territorial  
[Agentur Ländlicher Raum – Que fait l'Agence?](#) (de)  
[Quelques idées sur l'objet de la journée](#) (de)
- Antoine De Carolis, Directeur du Service de la Formation Professionnelle, Ministère de l'Education Nationale, Luxembourg  
[« Marché du travail et formation professionnelle au Luxembourg »](#) (de)
- Brice Pourchet, Expert agronome, ex- directeur de plusieurs organismes, Lorraine  
[« Emploi, main d'œuvre et compétences dans le monde rural en Lorraine »](#)
- Roger Cayzelle, Président CESL, Président IGR
- André Wenkin, Centre de développement rural, Halle de Han, Tintigny  
[« Exemple de la Halle de Han à Tintigny »](#) (fr)
- André-Marie Goffin, Directeur régional Le Forem, Libramont  
[« Le marché du travail en province du Luxembourg »](#) (fr)
- René Collin, Député provincial, Arlon  
[« La politique de l'emploi en Province du Luxembourg »](#) (fr)



Moissonneuse de Trévires, Virton,  
Province du Luxembourg

## Colloque à Otzenhausen, 22 février 2013

- Mot de bienvenue par Anke Rehlinger, Ministre de l'Environnement et de la Protection des consommateurs de la Sarre
- Stefan Mörsdorf, Ministre e.r., Directeur EAO, Sarre  
[« De la Région pour la Région, chances économiques du développement rural »](#) (de)
- M. Schmitt, Directeur Investissements et Promotion des Entreprises, IHK Trèves  
[« Commerce et artisanat, fers de lance d'une promotion économique pour les entreprises »](#) (de)
- Achim Hill, Directeur Agence pour l'Energie de la Région de Trèves  
[« Tournant énergétique en Allemagne, quel profit pour l'espace rural? »](#) (de)
- Ulrich Thalhofer, Directeur Saar-Lor-Lux Umweltszentrum, Chambre des Métiers, Sarrebruck  
[« Artisanat et développement régional, promotion d'une économie durable de l'espace rural »](#) (de)
- Anja Schramm, Directrice des ventes „inexio“ Sarrelouis:  
[« L'extension du réseau numérique, moteur pour la croissance et l'emploi »](#) (de)
- Yves Karier SICLER, Gestionnaire du Guichet unique PME, Communes du Nord GDL  
[« Présentation des activités du Guichet unique PME - L'assistance aux PME en milieu rural »](#) (fr)
- Sarah Matthieu, Gestionnaire de projets au GAL Letzebuergwest (GDL)  
[« Valorisation des produits du terroir »](#) (fr)
- Philippe Eschenauer, Chargé de direction du GAL Miselerland (GDL)  
[« Projet transnational Terroir Moselle »](#) (de)
- Camille Gira, Député-Bourgmestre de la Commune de Beckerich (GDL)  
[« De la morosité vers le renouveau – 25 ans de développement régional dans le canton de Redange »](#) (de)
- Témoignages de 2 entrepreneurs PME de Lorraine en milieu rural  
[Jean-Baptiste Carlu](#), Chaudronnerie CDAL (Meuse) (fr)  
[Olivier Hallé](#), Lorraine Toiture PME, Rettel (Moselle) (fr)
- Henry Demortier, Directeur Stratégie territoriale et Partenariats Groupe IDELUX-AIVE, Province du Luxembourg  
[« Atouts et potentialités de développement économique du Luxembourg belge »](#) (fr)
- Guillaume Stilmant, Créajob Louvain-la-Neuve  
[« Aide à la création d'entreprise pour TPE – facteur de croissance dans l'espace rural »](#) (fr)



Saarburg, Rhénanie-Palatinat

## Colloque Bar-le-Duc, 19 avril 2013

- Mot de bienvenue par Gérard Lahure, Vice-président du Conseil général de la Meuse
- Veronika Zänglein, Directrice à la Société régionale des Transports de la Région de Trèves  
[« Les transports en commun au-devant d'importants défis démographiques »](#) (de)
- Günther Scharz, Vice-Président de l'IGR et Landrat Trier-Saarburg  
*« Les défis de la mobilité en zone rurale, sous l'angle de la liaison Trèves-Luxembourg »*
- Raimund Linxweiler, Directeur Société Transports publics de la Sarre (VGS).  
[« Les transports publics en Sarre et vers les régions voisines, perspectives de mobilité en Grande Région »](#) (de)
- Volker Gräve, Directeur Société pour le développement économique et les transports publics, District Merzig-Wadern, Sarre  
[« Le projet MORO et les perspectives de mobilité à l'avenir »](#) (de)
- Alex Kies, Attaché de Gouvernement 1<sup>er</sup> rang au Ministère des Transports Luxembourg, chargé de la direction des Transports Publics.  
[« La mobilité – le modèle du RGTR \(Régime Général des Transports Routiers\) »](#) (fr)
- Christine Junalik, Chef du Service Transports au Conseil Général de la Meuse  
[« Le transport à la demande en Meuse - Présentation globale du réseau des transports en Meuse et quelques chiffres clé »](#) (fr)
- Jean Rizk, Directeur AMIE (Association Meusienne d'Information et d'Entraide)  
[« L'initiative mobilité en Meuse ou "Prêt à bosser!" »](#) (fr)  
[« La Régie Mobilité »](#) (fr)
- Chr. Chermanne, 1<sup>ère</sup> attachée économiste, SPW Direction de la Planification de la Mobilité  
[« Mobilité des zones rurales en Grande Région »](#) (fr)
- Michel Ambroise, Président de l'association «Les Amis du Rail Halanzy», Province du Luxembourg  
[« Présentation des projets défendus par l'association, entre Luxembourg belge et voisins »](#) (fr)
- Daniel Ledent, Président de la grappe „Mobilité“, RéseauLux, Libramont  
[« La mobilité: un défi pour les zones à faible densité de population et les zones transfrontalières - Les acteurs locaux déterminants »](#) (fr)
- Gérard Longuet, Sénateur de la Meuse



Château-fort, Bouillon, Province du Luxembourg

## Colloque de Wiltz, 7 juin 2013

- Exposé introductif de Yolande Wagener, Médecin-Chef de Division, Direction de la Santé (GDL)  
*« Des communautés saines, un défi et une prémisses essentielle pour le développement harmonieux des zones rurales en Grande Région »*
- Rüdiger Jakob, Université de Trèves, Dép. Sociologie et Recherche sociale empirique  
*« Les soins médicaux dans la région: problèmes et solutions possibles »* (de)
- Dr. Harald Michels, Directeur Service Santé, District Trier-Saarburg  
*« Les développements dans l'offre de soins »* (de)
- Marianne Granz, ex-Ministre, Présidente Europ'Age, Sarrebruck  
*« L'avenir des aînés en zone rurale: recommandations aux décideurs politiques »* (de)
- Manfred Klein, Président « Bietzerberg-miteinander-füreinander » Mertzig-Bietzen, Sarre  
*« Action d'avenir pour un Bietzerberg multigénérationnel: jusqu'au bout chez soi! »*
- François Thoma, Master of Gerontology, Ministère de la Famille et de l'Intégration (GDL)  
*« Evolution démographique: Défis et Chances »* (de)
- Roger Heftrich, Médecin généraliste, Centre Médical Redange/Attert (GDL)  
*« Les soins médicaux en milieu rural, faits et nouvelles approches »* (de)  
*« Les soins médicaux en milieu rural, nouvelles approches »* (de)
- Marie-France Gérard, Présidente FEMALOR, Féd. Maisons et Pôles de Santé Lorraine  
*« L'accès aux soins et le développement des maisons pluri-professionnelles en Lorraine »* (fr)
- Stéphane Perrin, Conseiller général, Maire de Stenay (Meuse)  
*« Difficultés quotidiennes d'un bourg-centre en zone rurale pour l'accès aux services »* (fr)
- Bernard Guillemin, Président « Scènes et territoires en Lorraine »  
*« L'accès à la culture en zone rurale: l'action de « Scènes et territoires en Lorraine »* (fr)
- Pierre-Yves Lambotte, Conseiller pour les maisons de repos et les maisons-services, représentant Mme la Ministre Eiliane Tillieux, Région wallonne, Namur  
*« Les priorités de la politique pour les aînés menée par la Région wallonne »* (fr)
- Henri Lewalle, Coordinateur Projets transfrontaliers LuxLorSan et Observatoire Franco-belge de la Santé (OFBS), Président OFBS, Wallonie  
*« Les acquis de la coopération sanitaire transfrontalière et ses perspectives pour les zones rurales en Grande Région »* (fr)
- Robert de Fays, D.G. adj. Département hospitalier, Vivalia, Luxembourg belge  
*« Apports des collaborations et d'une planification transfrontalière à l'accès aux soins de santé en zone rurale »* (fr)
- Christine Permanne, Directrice « Val des Seniors », Chanly, Luxembourg belge  
*« Perspectives d'avenir pour la prise en charge des aînés en Luxembourg belge »* (fr)
- Bernard Mottet, Directeur Centre culturel Rossignol-Tintigny, Luxembourg belge  
*« La ruralité, entre démocratie et démocratisation culturelle »* (fr)
- Romain Schneider, Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement durable, Luxembourg

## Forum final à Libramont, 4 octobre 2013

- Ouverture du Forum par B. Echterbille, représentant Carlo Di Antonio, Ministre wallon des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine de la Région wallonne  
[Discours](#) (fr)
- Heribert Wilhelmi, Directeur-général Agence de l'Emploi, Trèves  
Conclusions du colloque de Konz du 7 décembre 2012:  
[« Formation, marché de l'emploi et main-d'œuvre en Grande Région »](#) (de)
- Stefan Mörsdorf, Directeur Europäische Akademie Otzenhausen (EAO), Sarre  
Conclusions du colloque d'Otzenhausen du 22 février 2013:  
*« Développement économique endogène et emploi local »*
- Christine Junalik, Chef du Service Transports, Conseil général de la Meuse  
Conclusions du colloque de Bar-le-Duc du 19 avril 2013:  
[« Mobilité des zones rurales en Grande Région »](#) (fr)
- Yolande Wagener, Médecin-Chef de Division, Ministère de la Santé, Luxembourg  
Conclusions de la conférence de Wiltz du 7 juin 2013:  
[« Des communautés saines, un défi et une prémisses essentielle pour le développement harmonieux des zones rurales en Grande Région – La santé, la prise en charge des aînés et des personnes nécessitant des soins et le maillage socio-culturel des populations rurales »](#) (fr)
- Michel Jourez, Directeur général de la Fondation rurale de Wallonie (FRW)  
[« Quelle gouvernance pour les zones rurales? »](#) (fr)
- Gérard Peltre, Président RED (Ruralité-Environnement-Développement)  
*« La Ruralité à l'horizon 2020-2030: quelles stratégies et quelles politiques européennes? Enjeux pour la Grande Région »*

## Table ronde

- H. CASPARY, Chef de division, pour le Gouvernement du Land de Rhénanie-Palatinat, Ministère pour l'Environnement, l'Agriculture, l'Alimentation, la Viti- et Sylviculture, Mayence
- R. THOMAS, Présidente du Conseil régional de Lorraine
- R. KRÄMER, Secrétaire d'état, représentant la Ministre A. Rehlinger, Ministère de l'Environnement et de la Protection des Consommateurs, Sarre
- M. MATHEKOVITCH, Administrateur général du Ministre de l'Agriculture et du Développement Durable du Luxembourg, représentant le Ministre Romain Schneider
- B. CAPRASSE, Gouverneur de la Province de Luxembourg, représentant de la Région wallonne dans la commission politique « Vision d'avenir 2020 » pour la Grande Région.



Sentier moyenâgeux - Herrstein, Rhénanie-Palatinat

## Liens

### **Konz**

Verbandsgemeinde und Stadt Konz, Rhénanie-Palatinat

<http://www.konz.eu>

Ministerium für Umwelt, Landwirtschaft, Ernährung, Weinbau und Forsten, Rhénanie-Palatinat

<http://mulewf.rlp.de>

Landkreis Trier-Saarburg

<http://www.trier-saarburg.de>

LAG Moselfranken

<http://www/lag-moselfranken.de>

Bundesagentur für Arbeit – Agentur für Arbeit Trier

<http://www.arbeitsagentur.de>

Handwerkskammer Trier

<http://hwk-trier.de>

Ministerium für Umwelt und Verbraucherschutz, Sarre

[http://www.saarland.de/ministerium\\_umwelt\\_verbraucherschutz](http://www.saarland.de/ministerium_umwelt_verbraucherschutz)

Agentur ländlicher Raum, Sarre

<http://www.saarland.de>

Industrie- und Handelskammer Saarbrücken

<http://www.saarland.ihk.de>

Luxembourg Service de la formation professionnelle

<http://www.men.public.lu>

GAL Miselerland

<http://leader.miselerland.lu>

Le Forem, Région wallonne

<http://www.leforem.be>

Halle de Han, Tintigny, Province du Luxembourg

<http://www.halledehan.be>

### **Otzenhausen**

Europäische Akademie Otzenhausen (EAO), Sarre

<http://www.eao-otzenhausen.de>

Landkreis Trier-Saarburg

<http://www.trier-saarburg.de>

IHK Trier (Industrie- und Handelskammer Trier)

<http://www.ihk-trier.de>

Energieagentur Trier

<http://www.energieagentur-region-trier.de>

Ministerium für Umwelt und Verbraucherschutz, Sarre

<http://www.saarland.de>

Saarland Staatskanzlei

<http://www.saarland.de/staatskanzlei>

Saar-Lor-Lux Umweltzentrum GmbH Saarbrücken

<http://www.saar-lor-lux-umweltzentrum.de>

inexio Saarbrücken

<http://www.inexio.net>

Syndicat intercommunal pour la Promotion du Canton de Clervaux, Luxembourg

<http://www.sicler.lu>

GAL Miselerland

<http://leader.miselerland.lu>

GAL Letzebuerg West

<http://www.leader.lu>

Commune de Beckerich, Luxembourg

<http://www.beckerich.lu>

Idelux-A.I.V.E., Province du Luxembourg

<http://www.idelux-aive.be>

Créajob, Région wallonne

<http://www.creajob.be>

## **Bar-le-Duc**

Chambre des métiers et de l'artisanat de la Meuse

<http://cma-meuse.fr>

Landkreis Trier-Saarburg

<http://www.trier-saarburg.de>

Verkehrsbund Region Trier

<http://www.vrt-info.de>

Verkehrsmanagement Gesellschaft Saarbrücken mbH

<http://www.vgs-online.de>

Gesellschaft für Infrastruktur und Beschäftigung des Landkreis Merzig-Wadern, Sarre

<http://www.merzig-wadern.de>

Ministère du Développement durable – Département des transports, Luxembourg

<http://www.mt.public.lu>

<http://www.transports.lu>

Conseil général de la Meuse

<http://www.meuse.fr>

Interconsulaire 55

<http://www.meuse.fr/>

AMIE Association meusienne d'information et d'entre-aide

<http://www.fnasat.asso.fr>

SPW Direction de la planification de la mobilité, Wallonie

<http://mobilite.wallonie.be>

ReseauLux - Province du Luxembourg

<http://www.reseaulux.be>

Les Amis du Rail Halanzy, Province du Luxembourg

<http://www.amisdurailhalanzy.be>

## **Wiltz**

Centre Prabelli Wiltz, Luxembourg

<http://www.cooperations.lu>

Gesundheitsamt Trier-Saarburg

<http://www.trier.de>

Universität Trier

<http://www.uni-trier.de>

Verein Altenwerk und Altenkultur e.V. Europ'Age, Sarrebruck

<http://www.altenwerkkultur.de>

Bietzerberg-füreinander-miteinander e. V., Sarre

<http://www.mehr-generationen-dorf.de>

Ministère de la Santé, Luxembourg

<http://www.ms.public.lu>

Ministère de la Famille et de l'Intégration, Luxembourg

<http://www.mfi.public.lu>

Stenay, Meuse

<http://www.stenay.com>

Femalor - La Fédération des Maisons et Pôles de Santé de Lorraine

<http://www.femalor.fr>

Région wallonne, Ministère de la Santé et de l'Égalité des chances

<http://socialsante.wallonie.be>

[tillieux.wallonie.be](http://tillieux.wallonie.be)

Vivalia, Province du Luxembourg

<http://www.vivalia.info>

L'Observatoire transfrontalier de la santé Wallonie-Lorraine-Luxembourg LUXLORSAN

<http://www.luxlorsan.eu>

Observatoire Franco-belge de la Santé (OFBS)

<http://www.ofbs.eu>

<http://www.guidesantefrancobelge.eu>

Val des Seniors, Chanly, Province du Luxembourg

<http://www.valdesseniors.be>

Centre culturel Rossignol-Tintigny, Province du Luxembourg

<http://www.ccr.t.be>

## Libramont

Libramont Exhibition & Congress

<http://www.libramont-exhibition.com>

Commune de Libramont-Chevigny, Province du Luxembourg

<http://www.libramontchevigny.be>

Bundesagentur für Arbeit – Agentur für Arbeit Trier

<http://www.arbeitsagentur.de>

Ministerium für Umwelt, Landwirtschaft, Ernährung, Weinbau und Forsten, Rhénanie-Palatinat

<http://www.mulewf.rlp.de>

Europäische Akademie Otzenhausen (EAO), Sarre

<http://www.eao-otzenhausen.de>

Ministerium für Umwelt und Verbraucherschutz, Sarre

<http://www.saarland.de>

Saarland, Staatskanzlei

<http://www.saarland.de/staatskanzlei>

Ministère de la Santé, Luxembourg

<http://www.ms.public.lu>

Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, Luxembourg

<http://www.gouvernement.lu>

Conseil régional de la Lorraine

<http://www.lorraine.eu>

Conseil général de Meuse

<http://www.meuse.fr>

Province du Luxembourg

<http://www.province.luxembourg.be>

Fondation rurale de Wallonie

<http://www.frw.be>

Ruralité – Environnement – Développement

<http://www.ruraleurope.org>

Idelux-A.I.V.E., Province du Luxembourg

<http://www.idelux-aive.be>



Abbaye Orval, Province du Luxembourg

## Partenaires

Région wallonne

<http://www.wallonie.be>

Province du Luxembourg

<http://www.province.luxembourg.be>

Fondation rurale de Wallonie

<http://www.frw.be>

Landkreis Trier-Saarburg

<http://www.trier-saarburg.de>

LAG Moselfranken, Rhénanie-Palatinat

<http://www.lag-moselfranken.de>

Europäische Akademie Otzenhausen (EAO), Sarre

<http://www.eao-otzenhausen.de>

Saarland, Ministerium für Umwelt und Verbraucherschutz

[www.saarland.de/ministerium\\_umwelt\\_verbraucherschutz](http://www.saarland.de/ministerium_umwelt_verbraucherschutz)

Saarland, Agentur ländlicher Raum

<http://www.saarland.de>

Saarland, Staatskanzlei

<http://www.saarland.de/staatskanzlei>

Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, Luxembourg

<http://www.gouvernement.lu>

Ministère de la Santé, Luxembourg

<http://www.ms.public.lu>

BGL BNP Paribas

<http://www.bgl.lu>

Banque de Luxembourg

<http://www.banquedeluxembourg.com>

Conseil général de Meuse

<http://www.meuse.fr>

Chambre des métiers et de l'artisanat de la Meuse

<http://cma-meuse.fr>

Interconsulaire 55

<http://www.meuse.fr>

BPLC

<http://www.lorrainechampagne.banquepopulaire.fr>

Sparkasse Trier

<https://bankingportal.sparkasse-trier.de/>

Bank1Saar

<https://www.bank1saar.de/>

Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité

<http://www.apaqw.be/>

Orval, Province du Luxembourg

<http://www.orval.be>

## Composition du groupe de travail « Ruralité » de l'IGR

Günther Scharz, Président, Landrat Trier-Saarburg

Matthias Schaack, Vice-président et trésorier IGR, Luxembourg

Bruno Echterbille, Conseiller Fondation Rurale de Wallonie (FRW), Tintigny

Patrice Collignon, Directeur Ruralité-Environnement-Développement (R.E.D.), Attert

Grégory Boyer, Conseiller CESEL Metz, Lorraine

Peter Moll, Dr Géographe, Chancellerie Affaires européennes e.r., Sarrebruck

Hermann Becker, Kreisverwaltung Trier-Saarburg

Jean-Pierre Dichter, Expert-rapporteur, Wiltz

Jean-Paul Detaille, Secrétaire général IGR

**Modération:** Christophe Langenbrink, Rédacteur Grande Région « Luxemburger Wort »



Colloque à Otzenhausen, Sarre

## Prémisse du livret vert: l'étude rétrospective

La première phase de l'étude de l'IGR sur les politiques de la ruralité en Grande Région, réalisée en 2012, a servi de préparation au cycle des conférences thématiques et au Forum et a permis d'en définir les thèmes. Elle s'est conclue par la production de 5 bilans-synthèses régionaux, retraçant les politiques menées, dressant l'état des lieux mi-2012 et dégageant les priorités d'avenir respectives.

Ces bilans-synthèses sont disponibles sur le site web de l'IGR et peuvent être consultés via le lien suivant: <http://www.institut-gr.lu>



Parc naturel de l'Our, Grand-Duché du Luxembourg

## Présentation de l'IGR:

- Que voulons-nous?

Mobiliser la société civile, tel est l'ambition que se fixe l'Institut de la Grande Région.

Pour ce faire, l'association bénéficie de deux atouts majeurs, son expérience transfrontalière et l'engagement des personnalités qui la composent.

Ces femmes et ces hommes, profondément convaincus de la nécessité d'une construction collective européenne, veulent faire bouger les lignes économiques, sociales, culturelles au-delà des frontières politiques et géographiques qui composent la Grande Région (Lorraine, Luxembourg, Rhénanie-Palatinat, Sarre, Wallonie).

L'IGR se veut force de propositions concrètes par la mobilisation et la mise en réseau de l'ensemble des acteurs transfrontaliers afin de développer, dans la réalité, un espace européen exemplaire

- Qui sommes-nous?

L'IGR est l'héritier direct des pionniers de la Grande Région: l'Institut Régional Intra-communautaire (IRI), fondé en 1971, a initié et accompagné les étapes successives de la construction de la Grande Région, des prémices de Saar-Lor-Lux au Sommet de la Grande Région élargie à la Wallonie et à la Rhénanie-Palatinat et le passage du témoin de l'IRI à l'IGR, en 2002.

L'IGR est une asbl de droit luxembourgeois, dont le siège social est établi au Château de Munsbach, à la suite de l'invitation faite par Pierre Werner à son prédécesseur l'IRI, et le siège administratif est hébergé par la Province belge de Luxembourg au Palais provincial d'Arlon, à l'initiative de son premier Président, Charles-Ferdinand Nothomb.

L'IGR est la seule plate-forme de dialogue institutionnelle permanente qui anime et dynamise la Grande Région. Sa valeur ajoutée première réside dans la qualité, la complémentarité dans la diversité, la conviction et la force de persuasion des personnalités qui le composent: issus des 5 entités de la Grande Région, représentant les milieux politiques et administratifs, économiques, académiques et consulaires, ses membres sont unis par les 3 caractéristiques qui font la « marque IGR »:

- l'indépendance et la liberté d'initiative: le volontariat est la base de l'action au sein de l'IGR;
- la conviction européenne et transfrontalière: la certitude que les zones frontières sont le creuset de l'Europe et offrent un espace pertinent pour un surcroît de progrès économique et social;
- le volontarisme: la volonté active de faire bouger les choses ensemble, par la réflexion, l'audition, l'impulsion, l'expression.

- Que faisons-nous?

Forts de notre conviction partagée, de notre indépendance politique, de notre liberté d'initiative, nous nous efforçons de réunir les forces, conjuguer les compétences, faire dialoguer les idées, afin que l'utopie fondatrice soit et reste porteuse d'un avenir commun.

Depuis 10 ans, notre action se décline, chaque année, sous la forme de rencontres, colloques, forums, consacrés aux enjeux de la construction de la Grande Région et aux préoccupations socio-économiques et citoyennes de ses habitants: les langues et la culture, les réseaux économiques, les soins de santé, l'enseignement et la formation, le tourisme, etc.

A chaque fois, l'objectif est le même: organiser la rencontre des savoirs et des savoir-faire, créer le dialogue, susciter les propositions concrètes.

Quelques exemples ...

- du passé récent: Forum économique de Luxembourg: «PME et Grande Région» (2008), triptyque du Tourisme: 3 Forums successifs à Völklingen (2009), Arlon (2010) et Nancy (2011) sur la valorisation du potentiel commun et la construction de stratégies et d'outils communs: marketing, produits et projets, structures pour l'avenir ;
  - du présent: cycle de rencontres sur les politiques de la ruralité (2012/2013): 4 colloques thématiques (Konz, Otzenhausen, Bar-le-Duc, Wiltz) sur 4 enjeux essentiels de l'avenir des zones rurales: l'emploi et la formation, le développement économique endogène, la mobilité, l'accès aux soins, aux services et à la culture, et un Forum de conclusions à Libramont en octobre 2013 ;
  - de l'avenir proche: l'actualisation de la « Vision d'avenir 2020 pour la Grande Région » (2013/2014), 10 ans après présentation du document original en 2003: bilan de réalisation, enquête auprès des responsables, des entreprises et de la société civile, nouveaux enjeux, nouvelles priorités, nouveaux projets, en liaison avec une réflexion sur la Gouvernance appropriée à la Grande Région: quelles structures, quels mécanismes nouveaux de dialogue et de coopération public-privé, pour la mise en œuvre de ces projets d'avenir?
- Pour une présentation plus complète de l'IGR, en particulier les membres de son bureau exécutif et de son Conseil d'administration, nous vous invitons à télécharger nos documents de présentation au moyen des hyperliens suivants: [IGR - Présentation](#)
  - Comment nous joindre?  
Notre équipe: Jean-Paul Detaille (Secrétaire général)  
Regine Wurster (Assistante)  
Email: [igr.arlon@province.luxembourg.be](mailto:igr.arlon@province.luxembourg.be)  
Site web: [www.institut-gr.lu](http://www.institut-gr.lu)  
Facebook: [www.facebook.com/IGRthinktank](http://www.facebook.com/IGRthinktank)  
Twitter: <https://twitter.com/IGRthinktank>  
Adresse: Institut de la Grande Région, Place Léopold 1, B-6700 Arlon  
Tél: +32 (0)63 212 742/852

## Logos



Landkreis Trier-Saarburg



Rheinland-Pfalz

MINISTERIUM FÜR  
UMWELT, LANDWIRTSCHAFT,  
ERNÄHRUNG, WEINBAU  
UND FORSTEN

miselerland  
leader<sup>o</sup>



Dieses Projekt wurde mit Fördermitteln der Lokalen AktionsGruppe Moselfranken im Rahmen des Entwicklungsprogramms PAUL unter Beteiligung der Europäischen Union und des Landes Rheinland-Pfalz, vertreten durch das Ministerium für Umwelt, Landwirtschaft, Ernährung, Weinbau und Forsten durchgeführt.

### **EUROPÄISCHE UNION**

Europäischer Landwirtschaftsfonds für die Entwicklung des ländlichen Raums: Hier investiert Europa in die ländlichen Gebiete



Sparkasse  
Trier



Agentur ländlicher Raum





BANQUE POPULAIRE  
LORRAINE CHAMPAGNE  
BANQUE & ASSURANCE



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture  
et du Développement rural



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Santé  
Direction de la Santé



**BGL**  
**BNP PARIBAS**

**BANQUE  
DE LUXEMBOURG**



Province de  
Luxembourg



Wallonie



Agence Wallonne pour la Promotion  
d'une Agriculture de Qualité



## Table des matières

Le mot du Président.....	4
Avant-propos de Benoît Lutgen .....	5
<b>Première partie: Approche politique transversale</b>	
I. Adresse au Sommet de la Grande Région: Appel à une politique des espaces ruraux, parallèle à la politique d'union métropolitaine.....	7
II. Le Forum de Libramont et ses conclusions	
Historique et objectifs de la démarche .....	11
Présentation publique du livre vert au Forum final de Libramont, 4 octobre 2013	
Compte rendu de la table ronde politique.....	12
Conclusions des débats du Forum et des réactions des participants à l'avant-projet de Livre vert.....	16
<b>Les cartes de la Grande Région</b>	
Rhénanie-Palatinat.....	19
Sarre.....	20
Luxembourg .....	21
Lorraine .....	22
Wallonie .....	23
<b>Deuxième partie: Approche thématique: conclusions des 4 colloques</b>	
1. « Formation, emploi et main-d'œuvre qualifiée » « Un pacte du travail pour la Grande Région? ».....	24
2. « Développement économique endogène et emploi local » « Les zones rurales ont un avenir, si elles se prennent en main » .....	26
3. « Mobilité des zones rurales en Grande Région » « Vers la création d'un Conseil permanent de la mobilité en Grande Région? ».....	28
4. « Des communautés saines, un défi et une prémisses essentielle pour le développement harmonieux des zones rurales en Grande Région .....	30
<b>Troisième partie:</b>	
<b>Tableau récapitulatif des propositions .....</b>	<b>31</b>
1. Propositions thématiques	
1.1. Formation, emploi et main-d'œuvre	
1.2. Développement économique endogène	
1.3. Mobilité	
1.4. Santé des personnes et des communautés	
2. Propositions transversales	
<b>Intervenants et exposés</b>	
Colloque de Konz, 7 décembre 2013 .....	33
Colloque à Otzenhausen, 22 février 2013.....	34
Colloque Bar-le-Duc, 19 avril 2013.....	35
Colloque de Wiltz, 7 juin 2013 .....	36
Forum final à Libramont, 4 octobre 2013 .....	37

## **Liens**

Konz.....	39
Otzenhausen .....	39
Bar-le-Duc.....	40
Wiltz .....	41
Libramont.....	42
<b>Partenaires.....</b>	<b>43</b>
<b>Composition du groupe de travail « Ruralité » de l'IGR.....</b>	<b>44</b>
<b>Prémisse du livret vert: l'étude rétrospective .....</b>	<b>45</b>
<b>Présentation de l'IGR .....</b>	<b>46</b>
<b>Logos.....</b>	<b>48</b>
<b>Table des matières .....</b>	<b>53</b>



Rodemack, Département de la Moselle

**Crédits photos:**

J. Cornerotte (page 6), (page 25), (page 33), (page 35)

P. Moll (page 12), (page 15), (page 17), (page 27), (page 29), (page 29), (page 32), (page 38), (page 42), (page 54)

A. Schmitz (page 34)

Parc naturel de l'Our – R. Clement (page 10), (page 45)



Institut de la Grande Région, Place Léopold 1, B-6700 Arlon

Tel: +32 (0)63 212 742/852

Fax: +32 (0)63 216 585

[igr.arlon@province.luxembourg.be](mailto:igr.arlon@province.luxembourg.be) / [rwurster@province.luxembourg.be](mailto:rwurster@province.luxembourg.be)

[www.institut-grd.eu](http://www.institut-grd.eu)

[www.facebook.com/IGRthinktank](https://www.facebook.com/IGRthinktank)

<https://twitter.com/IGRthinktank>

Editeur responsable : Roger CANZELLE, Président de l'IGR